

9^{eme} Forum Africain
19 au 23 Septembre 2005
Ouagadougou, Burkina Faso

**Améliorer l'accès
aux Ressources,
aux Services et
aux Marchés**

Les Programmes Agriculture
comme Approche Globale à la
Réduction de la Pauvreté
en milieu rural



Rapport final

Désirée Dietvorst
dd@salamandernet.de



Sector Network
Rural Development
Africa



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung

MAHRH

Ministère de l'Agriculture
de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques



Résumé

Le 9^e Forum africain sur les approches programmes organisé par le Réseau Sectoriel du Développement Rural en Afrique (SNRD) s'est tenu au Burkina Faso, du 19 au 23 septembre. Depuis 1997, le SNRD a ouvert le débat régional sur les programmes sectoriels (et plus récemment) sur les approches programmes dans le développement rural et agricole. Le Forum de 2005 était placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture du Burkina Faso, avec le soutien de la GTZ, de BMZ, de InWent, de DEZA, de CTA, de la Délégation Européenne au Burkina Faso et du FIDA.

Le fait que la majorité des pauvres vit dans les zones rurales et le fait que le PIB est étroitement lié à la croissance du secteur agricole (si clairement illustré au cours des exposés du Burkina Faso et du Kenya) redonne de l'importance au secteur de l'agriculture : non seulement dans la prise de décision au niveau national, mais aussi au niveau international, en matière de développement, comme l'a confirmé la Plate-forme Internationale des Bailleurs de Fonds sur le Développement du Monde Rural. Cependant, bien qu'aux plus hauts niveaux politiques on avance de plus en plus que les Objectifs du Millénaire ne seront atteints que si la pauvreté dans le monde rural est réduite, les financements actuels dans ce secteur sont en chute libre. En tant que communauté pour le développement rural, nous semblons faire face à un dilemme. L'importance de notre secteur est reconnu, mais en même temps, les fonds publics alloués à son développement sont réduits.

Qu'est ce que cela signifie? Il semble bien qu'il manque un maillon à la chaîne : le lien entre la croissance en agriculture et la croissance du PIB est évident. Mais nous devons établir plus clairement **le lien entre les investissements dans le secteur de l'agriculture et le développement de ce secteur**. A moins de prouver les avantages qu'il y a à investir dans le développement de l'agriculture, nous ne pourrions pas renverser la tendance à la baisse du flux de fonds publics alloués à ce secteur.

Au cours du forum, plusieurs présentations ont montré que prouver ce lien peut s'avérer délicat et difficile. Le Mozambique, le Burkina Faso et l'Afrique du Sud ont donné des exemples dans lesquels des investissements publics considérables n'ont pas été traduits concrètement sur le terrain, en terme de sécurité alimentaire ou de réduction de la pauvreté. Ainsi, durant le forum les appels à démontrer l'impact se sont de plus en plus fait entendre : aux dires d'un participant, « Nous passons le temps à parler de ce que nous avons fait et ce que nous ferons, mais à quoi tout cela nous avance-t-il ? Qu'avons nous obtenu

concrètement ? »

Par conséquent, ce message clair nous appelle à accorder **plus d'attention à l'évaluation de l'impact**. Le Mozambique a exposé une situation dans laquelle la phase suivante d'un programme, planifiée avec un budget de 280 Million \$ US, mais sans système de suivi adéquat, a besoin d'être révisé. En évaluant l'impact, nous devons savoir exactement ce qui doit être mesuré. Tant que l'effet sur les programmes agricoles se limitera à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, il sera difficile d'effacer l'image d'un secteur dans lequel il n'est pas rentable d'investir. L'évaluation de l'impact doit être basée sur **les objectifs du programme**. Si un programme vise le renforcement des capacités et le développement des institutions, les indicateurs de suivi doivent alors refléter cela. Le Kenya a donné un exemple où un investissement dans le secteur de l'agriculture est actuellement contrôlé par plus de 100 lois. Pour créer un environnement favorable aux investissements (privés), le ministère de l'agriculture entend transformer cette pléthore de lois fragmentaires en un éventail de lois basées sur trois à cinq lois principales. Si ce programme est objectif, il devra alors devenir un indicateur de suivi : les programmes au Mozambique et au Burkina Faso ont plein de points positifs à nous enseigner, en matière d'évaluation de la sécurité alimentaire et de sujets comme l'appropriation, l'utilisation de procédures locales ou le changement institutionnel. La coordination entre bailleurs de fonds et l'utilisation qu'ils font des procédures locales est très en avance au Mozambique. Dans le même sens, l'environnement institutionnel et politique au Burkina Faso a pu tirer profit des expériences des phases écoulées pour formulation de l'actuel programme de développement rural.

Dans la section **accès aux ressources** le forum s'est penché sur la terre, la main d'œuvre et le capital. L'amélioration de **l'accès à la terre** demande souvent des initiatives de réforme agraire et cela a tendance à être purement du ressort de la politique. C'est le cas avec les conflits entre agriculteurs et éleveurs (en Afrique de l'Ouest) et entre agriculteurs blancs produisant pour le marché et agriculteurs noirs sans terres (en Namibie). Le fait que la terre soit un sujet politique rend l'approche programme plus appropriée. Toute mesure de soutien doit s'assurer de prendre note des sujets tels que le leadership par le pays hôte et des efforts pour accroître l'utilisation de procédures locales au fil du temps.

Pour ce qui concerne la main d'œuvre, le forum a mis l'accent sur **la réduction de la perte de la main d'œuvre**, du fait de la pandémie du VIH / SIDA. Des résultats encourageants sur

l'intégration de réponses dans les secteurs ont été présentés. En Zambie, des équipes multisectorielles sont pleinement fonctionnelles à la base, mais leur reconnaissance au plus haut niveau reste un défi. En Afrique du Sud, un atelier des départements provinciaux a suscité et consolidé une réponse multisectorielle au plus haut niveau.

Il est indispensable **d'améliorer l'accès aux capitaux** chez les petits propriétaires terriens, ce point étant compliqué. Néanmoins, l'Ouganda et le Burkina Faso ont montré qu'avec un bon soutien du gouvernement, de tels plans peuvent réellement mobiliser des économies rurales locales. Une approche novatrice est nécessaire et le succès des initiatives comme les vulgarisateurs ou les plans d'assurance pour les prêts agricoles doivent être examinés de près. Etant donné que ces initiatives ont un fort potentiel à générer la croissance des économies locales, la question qui se pose est : devons nous avoir pour objectif de les rendre financièrement supportables pour tous ? Ou est ce du ressort des gouvernements d'assurer l'accès au financement aux zones défavorisées et reculées et des agriculteurs sans ressources ?

La session sur **l'accès aux ressources et aux services** s'est en grande partie basée sur les conclusions du 8ème forum africain, tenu à Nairobi, en 2004. Une fois de plus, l'accent a été mis sur l'importance de situer les rôles du secteur public et du secteur privé. Jusqu'à ce jour, la division des rôles du secteur publique et du secteur privé constitue la pierre d'achoppement dans les programmes agricoles et cela a peut être été l'une des raisons pour lesquelles les bailleurs de fonds se sont détournés de ce secteur pour des secteurs plus évidents comme la santé et l'éducation. Il est donc dans notre intérêt et dans celui des agriculteurs, de prendre le taureau par les cornes pour ce qui concerne **les rôles du secteur public et du secteur privé** : A moins d'une définition claire des rôles, consolidée dans une politique qui est appliquée, la prestation de services dans l'agriculture en pâtira, les programmes agricoles ne pourront pas donner les résultats escomptés et les financements publics du secteur continueront d'être menacés (ou on pourrait le justifier ainsi).

Les discussions du forum ont dévoilé deux défis principaux auxquels la prestation de services est confrontée dans le secteur de l'agriculture : l'alignement et les organisations paysannes. Des expériences pour **un meilleur alignement et une meilleure coordination** ont été illustrées par trois exemples : le premier, au niveau des mesures au sein du sous- secteur de l'agriculture et entre le gouvernement et les bailleurs de fonds (Tanzanie). Le second a porté sur la prestation de services entre le secteur de l'agriculture et le gouvernement local (Malawi) et pour finir, un

troisième exposé a porté sur les agriculteurs eux-mêmes à travers une extension participative (Afrique du Sud). Plus intéressant encore, tous ces trois exposés ont montré que quelque soit la source de l'alignement et de la coordination, le plus important est qu'il y ait une bonne connexion entre la politique et son application. L'investissement colossal fait en Tanzanie pour aligner les mesures et les programmes vaudra son pesant d'or s'il se traduit en une prestation de services plus coordonnées sur le terrain.

L'exemple de l'Afrique du Sud illustre le rôle potentiel des projets dans le contexte des approches programmes. En réussissant à bien associer la mise en œuvre et la stratégie, une approche projet a été institutionnalisée dans le plan de travail et le cadre budgétaire de toute la province.

Le degré d'organisation des agriculteurs et des éleveurs détermine beaucoup le succès des prestations de services. Trois études de cas s'intéressent aux organisations paysannes (OP) dans l'amélioration de l'accès aux intrants et services. Un soutien à chacun de ces OP s'est fait de façon spécifique.

En Zambie, les OP bénéficient d'un appui des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Cela tient compte d'une certaine action transversale. En effet, nous avons entendu parler de la façon dont l'accès accru à la terre, pour un programme donné, était lié à l'accès accru aux services dans le cadre d'un autre programme. Au Ghana, le soutien provient du programme du secteur agricole qui a une composante entièrement consacrée au développement des OP. Même s'il est difficile d'instituer des OP durables de manière directive, les OP ont déjà enregistré des résultats satisfaisants. Un exemple d'un OP à la base et qui a évolué de manière croissante est le cas du Burkina Faso. Toute petite à ses débuts, cette association s'est renforcée et constitue un exemple de comment les agriculteurs gagnent en organisant non seulement leur offre de produits mais aussi leurs demandes d'intrants et de services.

Enfin, il n'y a pas de meilleure motivation que **l'accès aux marchés**. De bons contacts avec un marché rentable motivera les agriculteurs à s'organiser et à utiliser au maximum les ressources et services. Cependant, même là où les paysans sont bien organisés, ils peuvent encore avoir besoin d'un coup de pouce pour combler le fossé au niveau des marchés urbains. En Afrique de l'Ouest, il y a des expériences encourageantes, où des **entreprises locales privées servent d'intermédiaires** entre les associations paysannes et les marchés urbains locaux. A travers ce modèle, il y a plus de confiance entre les producteurs et les consommateurs de sorte à stimuler la demande du marché pour certains produits, au point que l'exportation devient une opportunité

pour les petits producteurs. Souvent les marchés nationaux sont protégés contre les importations afin de permettre aux producteurs locaux de prendre pied sur le marché. Cependant, comme le cas du Sénégal l'a démontré, **la protection du marché national** ne devient une stratégie importante que lorsque certains obstacles structurels du marché local sont résolus et que les producteurs locaux sont capables de satisfaire la demande dans leur pays.

Sur le plan communautaire, les populations sont frappées par la pauvreté et l'assistance alimentaire est souvent une question de choix ; mais elle a très fréquemment des effets négatifs sur une économie locale (déjà) fragile. Le cas de la Zambie a montré qu'un autre choix à ce scénario est celui de l'octroi de crédits au lieu d'une assistance alimentaire puisque celui-ci a le double objectif de prévenir la famine et de stimuler l'économie nationale en même temps.

En ce qui concerne **le marché mondial**, les petits producteurs sont de plus en plus menacés par ce qu'on pourrait appeler 'avalanche de lois de l'Union européenne' dont la plupart sont coûteuses et compliquées à respecter. La mesure dans laquelle ces lois peuvent (ou même doivent) être contestées est limitée. Certaines d'entre elles concernent les consommateurs (par exemple celles liées à la sécurité alimentaire, l'environnement ou les normes d'éthiques) et ne sont pas négociables. D'autres sont dans l'intérêt des producteurs eux-mêmes (par exemple les salaires décents) et même si celles-ci sont difficiles à observer, il est mieux de les garder plutôt que de les combattre. Mais, ce qu'on peut faire c'est de diminuer **le coût de la conformité aux réglementations du marché**. Comme exemple en la matière on a le Kenya, avec l'accréditation d'agents kenyans de certification et la négociation d'une période de grâce pour la conformité.

Heureusement, le marché mondial non seulement constitue un défi, mais aussi offre des chances. Entre autres 'le commerce équitable', une initiative au moyen de laquelle il est offert une prime sociale là où certaines conditions, qui offrent des opportunités équitables pour l'accès au marché entre les producteurs marginalisés, sont remplies. "**L'Initiative du Commerce équitable**" était petite au début (et en quelque sorte comme amateur) mais s'est développée en un marché qui est compétitif et qui intègre les détaillants, offrant des opportunités distinctes aux petits agriculteurs en Afrique.

En conclusion, ce 9^e Forum africain se penche sur le concept d'approche programme à partir des perspectives des paysans et leurs systèmes de production. En considérant tout le processus de production (des ressources à la vente, en passant par les intrants et les services), nous avons essayé de souligner ce que les programmes agricoles doivent prendre en compte et à quelle étape

de la production. Cette approche était sans doute ambitieuse; même trop ambitieuse peut-être. Néanmoins, elle a clarifié certains **défis spécifiques des secteurs agricoles et ruraux**. A la fin du forum, les participants ont accepté que le ministère de l'Agriculture et l'investissement public constituent une partie de l'énigme vers la croissance rurale. Par conséquent, un programme sectoriel unique dans le domaine de l'agriculture, de façon classique, focalisé sur le gouvernement et les dépenses publiques et limité au champ d'action du ministère de l'agriculture, ne peut être le seul mode d'appui. Au contraire, pour une croissance rurale équitable, il faut un **complément d'activités centrées sur plusieurs acteurs**, aussi bien publiques que privés. Naturellement, cela ne signifie pas un retour au soutien fragmenté venant d'une large gamme de projets. Pour que les activités soient vraiment complémentaires, il faut qu'elles soient coordonnées dans un cadre stratégique cohérent. Pour que le gouvernement devienne le vrai propriétaire du processus et qu'il assume la direction dans le développement de son pays, il lui faut des informations transparentes sur les différentes mesures d'appui : un programme et un cadre budgétaire uniques seraient un outil appréciable pour aider le gouvernement à allouer les ressources selon ses priorités stratégiques.

Ce cadre stratégique devrait être clair sur ce que constituent les rôles publics et ce que constituent les rôles privés ; et le gouvernement doit contribuer activement dans l'environnement politique, législatif et institutionnel qui favorise l'emprise de ces différents acteurs sur ces rôles.

Nous recherchons peut-être une série cohérente d'approches programmes complémentaires : pour appuyer une stratégie nationale de développement ; abordant des préoccupations multi sectorielles ; mise en œuvre par des organisateurs et des acteurs nationaux ; utilisant (et renforçant) les structures et procédures locales ; assurant l'équilibre de l'appui aux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Sigles et Abréviations

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ACF	Agriculture Consultative Forum (Zambia)
AgSSIP	Agriculture Services Support Programme (Ghana)
ASCU	Agriculture Sector Coordination Unit (Kenya)
ASDP	Agriculture Sector Development Programme (Tanzania)
ASSP	Agriculture Services Support Programme (Tanzania)
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIDR	Centre Internationale de Développement et Recherche
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rural
DASCU	District Agriculture Sector Coordination Unit (Kenya)
ESOP	Entreprises de Services et Organisation de Producteurs
EUROGAP	European Retailers Code of Good Agricultural Practices
FAO	Food and Agriculture Organisation
FBD	Farm Block Development
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GDPRD	Global Donor Platform for Rural Development
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IMF	Institution de Microfinance
InWent	Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH
MASIP	Malawi Agriculture Sector Investment Programme
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSP	Outgrower Support Programme
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (Burkina Faso)
PBA	Programme Based Approach
PEA	Participatory Extension Approach
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Plan for the Modernisation of Agriculture (Uganda)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPP	Partenariat Public Privé
PSA	Partenariat Stratégique avec l'Afrique
PSO	Plan Stratégique Opérationnel (Burkina Faso)
PTT	Permanent Technical Team (Namibia)
SDR	Stratégie Développement Rural (Burkina Faso)
SNRD	Sector Network Rural Development
SRA	Strategy for Revitalising Agriculture
SSM	Special agricultural Safeguard Mechanism

SSWG	Sector Support Working Group
SWAP	Sector Wide Approach
SWOT	Strengths, weaknesses, opportunities and threats
TEC	Tarif Extérieur Commun
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Table des matières

Contexte	04
1^{re} journée : Mise en place	06
Ouverture du 9 ^e Forum africain	06
Agriculture et Approches Programmes	07
Programmes du secteur agricole	09
Politiques et Plates-formes	11
2^e journée : Améliorer l'accès aux ressources	13
L'Accès à la terre	13
L'Accès à la main d'œuvre	14
L'Accès aux capitaux	15
3^e journée : Améliorer l'accès aux ressources et aux services	17
L'Accès aux services dans le contexte d'approches programmes	17
Coordination et alignement de la prestation de services	18
Les organisations paysannes	20
4^e journée : Améliorer l'accès aux marchés	22
L'Accès aux marchés locaux	22
L'Accès aux marchés internationaux	23
Espace Ouverte	25
5^e journée : Conclusion	26
Synthèse des conclusions du forum	26
Les prochaines étapes	26
Annexe 1 : Aperçu des Forums africains	28
Annexe 2 : Programme du 9 ^e Forum africain, Ouagadougou, 2005	29
Annexe 3 : Description des sorties de terrain	34
Annexe 4 : Liste des participants	36
Annexe 5 : Evaluation	54

Contexte

Commencés au milieu des années 90, les programmes (d'investissement) du secteur agricole se sont intéressés à la libéralisation du marché, une redistribution des rôles publics et privés et, souvent, une réforme institutionnelle de grande envergure. Bien que cela ait peut être amélioré l'environnement juridique et administrative pour la réforme, ces efforts n'ont pas encore abouti à un allègement important de la pauvreté : la pauvreté en milieu rural demeure un problème sérieux, particulièrement dans les régions défavorables où les producteurs n'ont pu bénéficier des marchés libres ou de la privatisation (des services).

Les stratégies multi-sectorielles de réduction de la pauvreté ont été initiées à la fin des années 90 et dès lors sont devenues un cadre politique essentiel pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Cependant, dans de nombreux pays, des Politiques Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté travaillent à travers leurs composantes «développement rural», avec simplement des stratégies vagues sur la manière (très nécessaire) de susciter la croissance rurale. Ainsi, les programmes agricoles sectoriels continuent de jouer un rôle important en tant qu'un des «piliers pour la mise en œuvre» des Cadres Stratégiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Cependant, leur échec dans l'accomplissement de ce rôle s'est avéré au cours de la décennie passée. Le « focus » sur le gouvernement et le plan national est souvent cité comme une des causes de leur insuffisance. Souvent dans le cadre du programme du secteur agricole, on ne s'intéresse pas aux obstacles qui freinent la croissance rurale parce qu'ils ne relèvent pas du Ministère de l'Agriculture. D'autre part, les programmes de développement ruraux sont confrontés à la difficulté de coordination des activités multi-sectorielles nécessaires. Par conséquent, ce Forum Africain souligne la question suivante : les programmes agricoles peuvent-ils améliorer l'accès aux ressources, services et marchés de sorte à stimuler la croissance rurale et la croissance en faveur des pauvres ?

Ce forum est déjà le neuvième organisé par le Réseau Sectoriel de Développement Rural (SNRD) de la GTZ. Les Fora Africains sont organisés par les Groupes de Travail sur la Réforme

Sectorielle et le Développement Rural du SNRD (voir www.gtz.de/sndr)

Les Fora Africains précédents se sont tenus à Lusaka (deux fois), Lilongwe, Harare (deux fois), Accra, Nairobi et Pretoria (voir aperçu en annexe 1). Au fil des ans ces fora ont rassemblés plus de 700 personnes venant d'environ 20 pays africains. Chacun de ces fora traite d'un thème particulier dans le domaine des approches programmes et que les participants ont jugé pertinent. Cette continuité dans la discussion ainsi que le nombre de plus en plus grandissant des principaux participants ont fait de ces Fora un véritable cadre de débat régional.

Au fil des ans, la structure du forum s'est développée. Le premier jour « plante le décor » avec une présentation de concepts et un inventaire des expériences. Le dernier jour est réservé non seulement à la réflexion sur les conclusions, mais aussi pour penser au prochain forum et permettre aux participants de proposer un thème (voir le programme du forum en annexe 2).

En général, les participants passent un après midi sur le terrain. Au cours des dernières années, l'importance de ces sorties de terrains est devenue de plus en plus évidente. Il est vrai que ces sorties constituent toujours le point culminant de l'événement, mais celles de cette année ont été les meilleures jamais organisées. L'équipe d'organisation du Burkina Faso a de ce fait porté le standard haut pour les Fora à venir (voir annexe 3).

Le forum a été financé par la Coopération Technique Allemande (GTZ), InWent (une initiative allemande de coopération pour le développement visant le renforcement de capacité), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), CTA Pays-Bas, la Coopération Suisse et l'Union Européenne.

Dans le cadre des Fora africains, c'est la première fois que l'événement s'est tenu dans un pays francophone. Cette année, l'on a noté la présence de 141 participants venant de 22 pays. Ci-joint en annexe 4 une liste détaillée de ces participants. Le tableau ci-dessous donne la répartition par pays :

Liste des participants par pays

Bénin	2	Sénégal	1
Burkina Faso	70	Afrique du Sud	5
Cameroun	3	Tanzanie	1
Ethiopie	1	Uganda	2
Ghana	11	Zambie	4
Côte d'Ivoire	1	Sous total Afrique	125
Kenya	10		
Malawi	1	Belgique	1
Mali	3	Canada	1
Mauritanie	1	Allemagne	14
Mozambique	1	Sous total hors Afrique	16
Namibie	5		
Niger	2		
Nigeria	1	Total des participants	141

Le dernier jour du forum, les participants ont reçu un CD-Rom contenant toutes les présentations du Forum, les résumés et les documents de référence aussi bien qu'un lot d'autres documents sur les approches programmes y compris les rapports des précédents Fora. D'autres CD-Rom peuvent être commandés à l'adresse suivante : psda@gtzpsda.co.ke

Cette synthèse des conclusions est brève et donne un aperçu plutôt qu'une analyse approfondie des présentations individuelles.

Actuellement un site web est en création et comprend toutes les informations recueillies lors de la

série de Fora Africains de 1997 à nos jours. Ce site web de la Plate-Forme Afrique pour le Développement Rural, dès qu'il sera prêt, rendra accessible non seulement les rapports de tous les fora précédents, des présentations individuelles, des abstracts et documents, mais aussi les informations utiles de référence telles que les programmes du secteur agricole, les études pertinentes et les outils de gestion.

Tous les participants seront informés dès que le site web sera fonctionnel et vous pourrez alors télécharger ce rapport qui est complet et qui a des liens hypertextes vers toutes les présentations, abstracts et documents de référence mentionnés.

Ouverture du 9^e Forum Africain

Peter Conze, Directeur Général du Département Afrique de la GTZ, a adressé un mot de bienvenu aux participants. Dans son discours, il a présenté le contexte de la série des Fora Africains. Il a souligné que le Forum Afrique a été institué parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations à la disposition des décideurs en Afrique concernant les programmes d'investissement sectoriels dans le domaine de l'agriculture. Pour faire comprendre le concept aux bailleurs de fonds et aux membres des gouvernements, un premier séminaire international s'est tenu en 1997 à Lusaka en Zambie. Après avoir commencé comme une initiative haddock, le forum a vite évolué en un événement annuel pour tenir les décideurs et les exécutants au courant de la dernière réflexion sur les approches programmes (PBA) dans le développement agricole et rural.

Au moment où une grande partie du débat stratégique sur les nouveaux instruments d'aide se tient lors des réunions internationales de bailleurs de fonds, le Forum Africain offre aux responsables une plate-forme de savoir de tels instruments en Afrique. Les informations qui font l'objet de discussions lors des Fora aident les participants à concevoir et mettre en œuvre des programmes. Et on espère que l'éveil de conscience sur le concept approches programmes fera d'eux des partenaires égaux dans les négociations de PBA au niveau national ou international.

Les Fora Africains se tiennent dans les pays partenaires, généralement grâce au Ministère de l'Agriculture, pendant que l'organisation et le financement sont conjointement assurés par GTZ (au nom de BMZ) et d'autres partenaires notamment la Banque Mondiale, FIDA, FAO et plusieurs autres bailleurs bilatéraux.

Ce qui fait la différence entre ces Fora et les autres événements (plutôt dominés par les bailleurs) c'est qu'ils sont faits non seulement *pour* mais aussi *par* les responsables africains et les exécutants des PBA. La plupart des documents et des études présentés sont conçus par des personnes ressources au niveau national et ils offrent des expériences détaillées d'application. L'objectif est de fournir une plate-forme où les pays peuvent tirer leçons de leurs erreurs et leurs réussites de façon réciproque ; où les collègues anglophones et francophones peuvent comparer leurs expériences respectives ; où les planificateurs d'un ministère de l'agriculture peuvent s'inspirer de l'exemple de leurs homologues d'autres pays. A l'origine de cette formule il y a le fait que l'on s'est rendu compte que pendant que les bailleurs ont beaucoup d'occasions pour comparer les notes à

travers les pays, les partenaires au développement ont peu de possibilités pour en faire autant.

M. Conze a remercié les co-financiers, InWent, FIDA, CTA, Coopération Suisse pour le Développement et l'Union Européenne; il a également fait l'éloge de l'équipe d'organisation du Burkina Faso pour un travail bien fait et a souhaité à tous les délégués une semaine réussie, pleine de rebondissements et avec beaucoup de nouvelles perspectives.

Le Ministère de la Coopération et du Développement Economiques de la République Fédérale d'Allemagne était représenté par *Christoph Kohlmeyer* qui a commencé son discours en transmettant les meilleurs vœux de Mme Wieczorek-Zeul, la ministre allemande de la coopération et du développement économiques, Thomas Albert, Directeur de la Division Afrique et Hans Schipulle, Directeur des politiques sectorielles. Il a remercié les organisateurs et les collaborateurs financiers ainsi que la plupart des membres du Gouvernement du Burkina Faso pour avoir accepté d'abriter cet événement.

M. Kohlmeyer a souligné que les deux questions au centre du forum sont exceptionnellement pertinentes et d'actualité, à savoir « comment promouvoir la production agricole en tant que moteur de croissance, surtout pour les économies africaines ? » tout en abordant « comment améliorer l'efficacité des initiatives de développement dans ce secteur ? ». Ces questions sont particulièrement importantes puisque nous sommes confrontés à une situation où plus de trois quarts des personnes les plus pauvres d'Afrique vivent dans les zones rurales, pendant que dans le même temps, le taux des investissements publics dans le secteur connaissent une baisse significative, et cette tendance est suivie par les bailleurs de fonds.

Cette tendance est observée même en dehors de notre communauté pour le développement rural. De plus en plus les déclarations venant des plus hautes autorités politiques expriment les soucis concernant l'avenir de l'agriculture africaine. Mais ces déclarations ne sont pas suffisamment fortes. L'action nécessaire est celle qui doit se traduire dans les chiffres liés à l'investissement, les budgets nationaux ainsi que les engagements concrets pour l'intégration des stratégies de développement agricole aux programmes de réduction de la pauvreté. L'on a besoin d'un environnement favorable pour s'assurer que les investissements et le savoir agricole se traduisent en croissance des petites activités agricoles.

M. Kohlmeyer a terminé son discours en disant que nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux et a rassuré les participants que les résultats du forum recevraient la plus grande considération.

Son Excellence M. *Salif Diallo*, ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques a prononcé le discours officiel d'ouverture du forum. Il a dit aux délégués que son pays était honoré d'être le premier pays francophone à abriter un Forum Africain. L'objectif dudit forum est partagé par de hautes autorités au Burkina, notamment pour appuyer les décideurs nationaux à jouer un rôle de plus en plus important dans les initiatives entreprises dans nos pays en partenariat avec la communauté internationale pour le développement.

Le ministre d'Etat a rappelé les Objectifs de Développement du Millénaire, visant à réduire de moitié la faim et la pauvreté dans le monde d'ici 2015. Il a souligné, avec à l'appui un récit de la situation au Burkina Faso, le rôle très important que joue l'agriculture pour atteindre cet objectif.

Comme la plupart des pays de la sous-région, l'économie du Burkina Faso dépend de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur rural du pays représente près de 40% du PIB ; plus de 70% des exportations et procure de l'emploi à 85% de la population. Après une décennie de réformes structurelles et sectorielles, des réalisations importantes ont été faites grâce aux efforts du gouvernement et le courage d'une population

rurale très travailleuse. Selon une étude de la Banque mondiale en 2004, le Burkina Faso a connu une réduction considérable de la pauvreté, chose qui est visible dans les zones rurales où le taux est passée de 61% en 1998 à 52% en 2003.

Au cours de la même période, le PIB a augmenté d'environ 5,5%, essentiellement dû à la croissance agricole qui représente une moyenne de 10,5% par an, malgré les conditions climatiques peu favorables. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, le Burkina Faso est passé d'un déficit structurel à une situation excédentaire. La campagne agricole 2004-2005 a enregistré 400 000 tonnes en dépit d'une mauvaise pluviométrie et une invasion acridienne.

Pour renforcer les acquis et encourager davantage les conditions d'un développement durable, le gouvernement burkinabé a adopté en 2003 une nouvelle stratégie nationale de développement agricole comme fondement d'un développement durable dans le secteur. Le ministre d'Etat a remercié le réseau sectoriel de développement rural de la GTZ pour avoir initié et soutenu le Forum Africain depuis 1997. Il a adressé ses remerciements à tous les partenaires financiers et techniques ; aux organisateurs ; aux interprètes et à la presse pour leur contribution à la réussite de cette rencontre. Il a terminé son discours en souhaitant la bienvenue aux participants venus des quatre coins du continent et a exprimé son désir que ce forum soit un bon cadre de dialogue Sud-Sud entre les pays africains.

Agriculture et Approches Programmes

Quelle est la place de l'agriculture dans les Objectifs de Développement du Millénaire ? Comment le secteur agricole est-il appuyé ? Qu'est-ce que les approches programmes ? Quels sont les défis spécifiques des programmes approches ?

Le forum a débuté par un regard sur le rôle de l'agriculture dans les Objectifs de Développement du Millénaire. Des huit objectifs de développement du Millénaire, l'éradication de la faim et de la pauvreté extrême (ODM 1) dépend plus de l'agriculture¹. En 2001, environ 1,1 milliard de personnes soit 21% de la population mondiale vivaient avec moins d'un dollar par jour. Environ 880 millions de personnes soit 17% de la population mondiale étaient atteintes de malnutrition. Dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, les pauvres vivent essentiellement dans les zones rurales et c'est là même que le développement agricole peut avoir le plus grand effet sur la crois-

sance et la réduction de la pauvreté en même temps.

Dans le même ordre d'idées, *Christoph Kohlmeyer*, dans sa communication sur la **Plate-Forme Mondiale des Bailleurs de Fonds du Développement Rural (GDPRD)**, disait qu'on reconnaît de plus en plus que les Objectifs du Millénaire ne seront atteints que si la pauvreté en milieu rural baisse. Cependant, il a prévenu que les stratégies pour la réduction de la pauvreté sont fragiles. Actuellement, les différences dans les politiques de développement rural, en plus d'un système inefficace de « savoir par l'expérience », conduisent à répéter inutilement les efforts et à commettre les mêmes erreurs.

L'objectif fondamental de la GDPRP est de réduire la pauvreté et améliorer la croissance dans le monde rural à travers une meilleure collaboration entre les bailleurs de fonds et un dialogue coordonné avec les partenaires. Cette plate-forme compte 24 membres ; son secrétariat est basé au

¹ Les huit objectifs de développement du millénaire sont : 1. Eradication de la pauvreté extrême et de la faim, 2. Atteindre une éducation primaire universelle, 3. Promouvoir l'égalité genre et la responsabilisation de la femme, 4. Réduction de la mortalité infantile, 5. Amélioration de la santé maternelle, 6. Lutte contre Le VIH/SIDA, le paludisme et autre maladies, 7. Assurer la protection de l'environnement, 8. Développement d'un partenariat mondial pour le développement.

niveau de BMZ à Bonn. Elle sert de réseau de connaissance aussi bien entre les pays qu'entre les bailleurs de fonds. Les informations sur les activités en cours et les documents disponibles sont accessibles à : www.rdxl.org

Actuellement, la GDPRD est en train d'élaborer et de comparer les stratégies de développement rural de ses 24 pays membres. Kohlmeyer a expliqué que l'intention initiale de synchroniser ces stratégies s'est avérée impossible du fait qu'elles sont très diversifiées. Une des raisons est que « le développement rural » n'est pas un secteur mais un concept. Il est lié aux cadres stratégiques agricoles, mais va au delà des limites du secteur publique. Néanmoins, les normes internationales relatives au développement rural existent bel et bien, mais Kohlmeyer a souligné que les controverses tel que le rôle des supermarchés et l'utilisation des produits génétiquement modifiés, demeurent toujours.

Le type d'aide au secteur rural au cours des dernières années a été abordé par *Désirée Dietvorst* dans sa communication sur **L'Appui à l'Agriculture : l'Approche Programme**. Le début des années 90 a été marqué par l'introduction de Programmes d'Investissement Sectoriel (SIP), suivi quelques années plus tard de l'Approche Sectoriel (SWAP). Le SIP était une forme assez stricte de prêts d'investissement, alors que le SWAP mettait l'accent sur le partenariat entre gouvernement et bailleurs de fonds, visant ainsi à l'utilisation des procédures du gouvernement par les bailleurs.

L'Approche Programme (PBA) est un concept qui n'a été introduit qu'autours de 2001, à la suite des Stratégies de Réduction de la Pauvreté. Il englobe à la fois le SWAP et les interventions similaires telles que les stratégies de réduction de la pauvreté ; les programmes d'aide au niveau sous-sectoriel, national ainsi que les programmes d'appui aux acteurs ou organisations non étatiques. La nécessité d'une appartenance locale reste le pilier des PBA. Le PBA met l'accent sur « l'appartenance à un pays ou une institution d'accueil », plutôt que « l'appartenance au gouvernement ». Cela signifie non seulement que le PBA peut relever de différents secteurs ou sous-secteurs, mais aussi qu'il tient compte du soutien aux acteurs non gouvernementaux².

Cette flexibilité du concept approche programme vis-à-vis de celui de SIP/SWAP se prête bien aux secteurs de l'agriculture et l'élevage. Le moteur de

2 La définition des PBA est : un moyen de s'engager dans la coopération pour Le développement sur la base d'un soutien coordonné pour un programme local de développement, avec quatre principes essentiels : (i) direction par un pays ou l'organisation d'accueil ; (ii) un cadre unique budgétaire et de programme ; (iii) coordination des bailleurs de fonds et harmonisation des procédures et (iv) grande utilisation des procédures locales avec Le temps (voir Lavergne et Alba, 2003, CIDA Primer on PBAs)

la croissance en zone rurale est le secteur privé, ce qui veut dire que (souvent) les taux de change et d'intérêt, la réglementation commerciale, les normes, les taxes et impôts sont plus importants pour les producteurs agricoles que l'investissement direct par le ministère. Par ailleurs, la plupart du nécessaire peut ne pas relever de la responsabilité du ministère de l'agriculture. Par exemple, les taxes et impôts peuvent être du ressort du gouvernement local, les routes de celui des transports, et même la propriété et l'eau de celui d'autres ministères.

Le fait de ne pas confondre ce soutien au programme (sous forme de AS ou AP) avec l'appui budgétaire a été illustré par une série de graphiques fondé sur le *Sector Programme Tracking Report-2004* fait par le Partenariat Stratégique avec l'Afrique. Généralement une combinaison est utilisée en ce qui concerne l'appui budgétaire, le panier (ou fonds) commun, et les procédures spécifiques sous forme de fonds projet (ou non commun).

Il est important de savoir que l'appui budgétaire ne se limite pas nécessairement aux systèmes qui fonctionnent bien. En effet, un des objectifs de l'appui budgétaire est de comprendre et renforcer les systèmes locaux. Dietvorst a comparé la structure locale à un système de tuyaux (nous-mêmes servant de plombiers) et dit que si nous voulons déceler les fuites et les blocages, il est nécessaire que nous pompions de l'eau dans le système. Cependant si nous continuons à pomper l'eau avec force là où il y a la fuite, celle-ci peut s'agrandir et les tuyaux finissent par exploser.

Réaliser cela signifie deux choses : (i) on ne doit pas prendre l'appui budgétaire pour un système de « décaissement immédiat », même là où les donateurs sont confrontés à une pression de dépenses et (ii) dans les pays où les systèmes sont fragiles, l'appui budgétaire ne doit pas être le seul mode de financement, mais être complété par d'autres modes ainsi qu'un effort ciblé pour renforcer « les pipes ».

Entre 2002 et 2006, le flux des fonds aux programmes agricoles en Afrique a baissé, pendant que celui destiné à la santé, l'éducation, l'eau et l'environnement a augmenté³. Cela peut être lié au fait qu'on accorde plus d'importance aux secteurs sociaux dans les CSLP (Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté) et les OM (Objectifs du millénaire); il peut aussi être lié aux défis spécifiques du secteur de l'agriculture proprement dite. Un programme sectoriel classique centré sur les dépenses publiques et correspondant au domaine de la responsabilité budgétaire d'un seul

3 Cette tendance est basée sur les chiffres du SP Tracking Exercice 2004 par SPA. Cependant, il faut noter que ces chiffres comprennent seulement les programmes agricoles qui obéissent aux critères d'un programme sectoriel, c-à-d qui ont une politique sectorielle unique et un plan budgétaire de moyen terme.

ministère peut ne pas être si efficace dans le domaine de l'agriculture. Dietvorst a émis l'hypothèse selon laquelle, à un certain point, l'*outil* d'aide peut s'avérer plus important que le

secteur lui-même, avec les donateurs voulant appuyer les SWAP qui se détournent de l'agriculture vers la santé et l'éducation où les défis n'étaient pas si décourageants.

Programmes du Secteur Agricole

Quel est l'état des programmes actuels du secteur agricole en Afrique? Sont-ils en passe d'être considérés comme un échec ou peuvent-ils encore sauver le volet « développement rural » des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté ?

En prélude à ce 9^e Forum Afrique, une étude comparative a été initiée par le GTZ et qui vise à toucher non seulement les programmes classiques du secteur agricole, mais aussi les PBA dans l'agriculture et le développement en général. Un aperçu des premiers résultats a été présenté par *Samuel Asuming-Brempong* en collaboration avec *Helmut Albert* dans la présentation **Les PBA dans le développement agricole et rural : synthèse des conclusions à travers l'Afrique.**

Pour cette étude, les documents liés aux politiques, les programmes ou stratégies dans le développement agricole et rural de 12 pays ont été rassemblés; Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, Uganda et Zambie. Pour chaque pays, une fiche d'informations-pays d'une page a été préparée et donne un aperçu de la politique, du programme ou de la stratégie en question. Les documents individuels ont été subdivisés en deux séries de questions, la première étant liée aux quatre principes d'un PBA, c'est-à-dire (i) direction par un pays hôte ; (ii) programme et plan budgétaire uniques; (iii) coordination et harmonisation, et (iv) utilisation des procédures locales. La deuxième série de questions était liée aux sujets abordés à ce forum, c'est-à-dire (a) accès aux ressources, (b) accès aux services et (c) accès aux marchés.

En ce qui concerne la première série de questions, la présentation a abouti à la conclusion que, même si tous les PBA appartiennent aux pays, il semble y avoir un manque d'engagement politique de haut niveau, comme c'est apparemment le cas au Malawi, en Tanzanie et en Afrique du Sud. Ce qui est encourageant, c'est que les objectifs sectoriels semblent être cohérents et avoir un lien clair avec les CSLP. Seuls quelques documents donnent des informations sur les fonds des bailleurs et sur la mesure dans laquelle ces bailleurs utilisent les structures et les procédures locales. On reconnaît toujours le rôle important de l'assistance technique, dans une capacité consultative lors de la planification et dans le rôle de facilitation lors de la mise en œuvre.

Concernant la deuxième série de questions, les réponses intéressantes étaient que, même si le problème d'accès aux ressources est générale-

ment abordé, beaucoup de politiques et programmes ont intégré de manière insuffisante les stratégies face au VIH/SIDA. L'accès aux services est souvent un problème capital et le rôle que joue le secteur privé et la privatisation est examiné dans ce contexte. D'une certaine manière, l'inquiétude se situe dans le fait qu'on semble mentionner à peine les défis spécifiques des milieux défavorisés. Après une décennie de programmes agricoles en Afrique, il est démontré que lorsque le gouvernement se retire des services, le secteur privé n'arrive pas souvent à combler « le vide laissé » dans les zones reculées et non commercialement viables, et la sécurité alimentaire s'y trouve ainsi menacée.

Le premier jour, les programmes agricoles de trois pays ont été présentés. La communication sur : **Programme du Secteur Agricole du Burkina Faso : Processus et Perspectives** par *Salif Guigma* a marqué le début de la série et a donné un aperçu des différentes étapes et des enseignements prises.

Entre 1992 et 1997, le Burkina Faso a mis en œuvre le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA). Avec celui-ci une large réforme institutionnelle a été réalisée y compris une réorientation du gouvernement vers des fonctions essentielles ainsi qu'une privatisation des institutions para-étatiques et une libéralisation du plus grand marché. Cependant, cela a abouti à peu de résultats sur le terrain, que ce soit en termes de croissance en milieu rural ou en termes de réduction de la pauvreté. Dans ce sens le PASA était plus porté vers un « processus » que vers un « résultat ».

Néanmoins, le PASA a vraiment contribué au fondement institutionnel du programme qui lui a succédé, le Plan Stratégique Opérationnel (PSO) de 1997 à 2000. Ce dernier a offert un cadre d'action avec cinq sous-programmes (y compris la fertilité du sol et la modernisation de l'agriculture) dont chacun est subdivisé en petites activités liées aux principaux produits agricoles du Burkina Faso tels que le coton, le riz, le maïs, le sorgho, le mil, les fruits et légumes.

Le PSO a pu aboutir à un consensus entre les principaux acteurs concernant ce qui doit être fait dans le secteur agricole. Il a également contribué

à éclaircir le rôle du secteur privé ainsi que les fonctions et tâches essentielles du gouvernement. Cependant, la coordination entre les acteurs et l'harmonisation des activités demeurent un défi majeur. Cela a été aggravé par le fait que seulement trois des quinze plans d'action ont vu leurs engagements de financement respectés.

Actuellement, le Burkina Faso a développé une Stratégie de Développement Rural (SDR) qui est le volet développement rural de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et qui s'inspire des enseignements tirés du PASA et du PSO. Les éléments suivants revêtent une importance particulière : (i) le caractère vaste qui fait que la SDR comprend aussi les secteurs de la pêche et de la foresterie, (ii) la coordination entre acteurs et activités et (iii) un consensus sur les objectifs, les principes et l'orientation de la SDR. Selon Guigma, après des années d'expériences, on est arrivé à bien établir un consensus, et l'engagement politique pour une véritable approche sectorielle est porteur d'espoir pour la SDR.

Le deuxième exemple était le Mozambique dont les programmes ont été présentés par *Rodney Reviere* dans **ProAgri : Le Programme d'Appui au Secteur Agricole de la Mozambique**.

La première étape du programme, ou ProAgri I, était l'un des premiers programmes du secteur agricole en Afrique. A ses débuts en 1999 il était petit, avec seulement deux bailleurs de fonds (l'USAID et la Commission Européenne) et un simple objectif de renforcement de capacité au sein du ministère de l'agriculture. Au cours des cinq années de sa mise en œuvre, il s'est agrandi et, avec 16 bailleurs de fonds, apportait environ 200 millions de dollars au secteur agricole mozambicain. Pendant que ProAgri I s'efforçait d'harmoniser l'appui de nombreux bailleurs autour des principes fondamentaux et a réussi à atteindre une rationalisation de bon nombre des opérations du ministère, son impact sur l'économie rurale et les pauvres vivant en milieu rural a été minime.

Actuellement, la deuxième étape de cinq ans, ProAgri II, est en préparation avec six domaines clés d'action : (i) les marchés, (ii) la finance rurale, (iii) les infrastructures rurales y compris les routes, (iv) la technologie, (v) la gestion des ressources naturelles et (vi) les opportunités d'affaires. Le budget de ProAgri II était d'environ 280 millions de dollars.

Reviere a ensuite fait une analyse « mini-SWOT » de ProAgri II, avec un regard sur ses forces (**Strength**), faiblesses (**Weaknesses**), opportunités (**Opportunities**) et menaces (**Threats**) essentielles. Certaines des forces du ProAgri II se situent dans le fait que celui-ci est très bien connu en général et qu'il jouit d'un droit de propriété de haut niveau ainsi qu'un engagement au sein du ministère de l'agriculture. Malgré le nombre important des bail-

leurs, des principes communs entre ces derniers et le gouvernement ont été adoptés et l'utilisation des procédures du gouvernement par les bailleurs est très avancée.

Ce qui est intéressant, c'est que Reviere a considéré le haut niveau de financement comme à la fois une force et une faiblesse. C'est une force en ce sens qu'il rend moins nécessaire l'identification des priorités et une faiblesse car il conduit au gaspillage. Une autre faiblesse de ProAgri II est qu'il est très centralisé, la majorité des fonds étant déboursée au niveau national et au sein du ministère lui-même.

Pour l'instant, l'impact dans les zones rurales reste limité et, bien qu'il y ait un grand besoin en système de contrôle efficace, cet instrument n'est pas encore mis en place.

Ce mauvais contrôle a engendré chez certains bailleurs un mécontentement lié au manque d'effet complet après cinq années et 200 millions de dollars avec ProAgri I. Ces facteurs peuvent devenir des menaces pour le programme actuel et Reviere a suggéré une réaction avec une structure révisée de dialogue entre les bailleurs et le ministère de l'Agriculture. Il pense également que les bailleurs doivent se détourner progressivement des fonctions principales du gouvernement vers des activités et investissements stratégiques (ces fonctions étant financées à partir du budget général). Il faut également plus de travail sur un système amélioré de contrôle (finance et impact) pour tout le programme.

Les expériences du Kenya ont été présentées par *James Ongwae* dans **La Stratégie pour la Redynamisation de l'Agriculture: le modèle kenyan pour une Approche Sectorielle**.

Depuis le milieu des années 60, les tendances de croissance du secteur agricole et de l'économie au Kenya présentent une baisse du PIB ainsi que du PIB agricole. D'un PIB agricole élevé de 5% dans la deuxième moitié des années 70, la tendance a chuté à 2% à la fin des années 90. La tendance du PIB national suit celle du PIB agricole puisque le PIB national dépend fortement de la croissance agricole.

Pour renverser cette tendance, le gouvernement kenyan a lancé une Stratégie de Redressement Economique (ERS) en mars 2003, laquelle stratégie met l'accent sur les secteurs productifs de l'agriculture, du tourisme, du commerce et de l'industrie. Les interventions prévues dans ces secteurs devraient contribuer à créer un environnement favorable pour l'investissement et la croissance. Cela signifie, en ce qui concerne l'agriculture, qu'entre autres choses l'accumulation d'une législation sectorielle d'environ 130 articles est remplacée par un parapluie de législation fondée sur moins de 5 lois principales.

En 2004, une Stratégie pour la Revitalisation du Secteur Agricole (SRA) a été lancée pour répondre et contribuer au ERS global. Le SRA est une approche sectorielle mise en œuvre par trois ministères. Il a été créé après des processus de consultation avec les acteurs et est appuyé par des partenaires au développement. L'objectif du programme est de transformer l'agriculture kenyane en une activité économique bénéfique, avec des orientations commerciales, et compétitive sur le plan international. C'est un programme qui a six interventions accélérées, y compris le cadre juridique, la publication de la recherche et l'expansion; la privatisation et l'amélioration de l'accès aux ressources, aux services et aux marchés.

Les priorités de la SRA sont en partie fondées sur les résultats de la «conférence SRA» de 4 jours et à laquelle ont participé environ 1000 personnes dont 200 producteurs. L'ouverture de cette conférence a été faite par le président et la participation de haut niveau de certains ministres a davantage renforcé l'appropriation et l'engagement politique du processus SRA. Sur le plan institutionnel, la

SRA est dirigé par une plate-forme consultative sous forme de ASCU (Unité de coordination du secteur agricole). Quatre agents de chaque ministère participant siègent à l'ASCU ainsi que les représentants des acteurs. Actuellement, l'ASCU existe au niveau national seulement, mais il y a des programmes de plate-forme au niveau des départements (DASCU).

Le financement du programme demeure un problème. Ongwae a expliqué que même si le secteur agricole est reconnu comme le moteur de la croissance au Kenya, le financement nécessaire de la part du gouvernement est difficile à obtenir: le secteur ne représente que 6% des dépenses publiques alors qu'il contribue pour 12% des recettes publiques. Il y a beaucoup de priorités qui compliquent la coordination des bailleurs; et le financement de la mise en œuvre à la base constitue toujours un problème. Etant donné que le financement total accru du secteur agricole par le budget national reste une priorité, Ongwae a recommandé que plus d'efforts soit consenti en vue de mobiliser des ressources au niveau local pour la mise en œuvre à ces mêmes niveaux.

Politiques et Plates-Formes

Quelles sont les principales plates-formes internationales relatives à la politique agricole en général et aux approches programmes dans le secteur agricole en particulier? Quelle est l'importance de leurs stratégies pour ceux qui mettent en œuvre les programmes agricoles?

Les principales plates-formes suivantes ont été présentées au cours du forum: les plates-formes de l'UEMOA et des deux autres bailleurs, la Plate-Forme Mondiale des Bailleurs pour le Développement Rural (GDPRD) (présentée à la session de la matinée) et le partenariat stratégique avec l'Afrique.

Roger Kaboré a présenté **La Politique Agricole de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**. L'UEMOA existe depuis 1994 et compte huit états qui ont le Franc CFA en partage, à savoir: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal.

En 2000, la Commission de l'UEMOA⁴ a formulé une large orientation de la politique agricole de l'Union. Ce processus était fondé sur un dialogue étroit entre la commission et les différents participants nationaux et régionaux et a été officiellement adopté en décembre 2001. Il est d'une durée de trois ans (2003-2005) et participe à la stratégie régionale de l'UEMOA pour la réduction de la pauvreté.

Cette politique considère le secteur agricole comme étant d'une importance majeur et identifie trois domaines de priorité: (i) amélioration des

systèmes de production et leur environnement, (ii) réalisation d'un marché commun des pays membres et (iii) intégration du marché du secteur agricole de l'UEMOA dans les marchés régionaux et mondiaux. Des programmes ont été dressés pour chacun de ces trois domaines de priorité. En ce qui concerne l'accès, le développement et l'intégration du marché, il faut une harmonisation des normes régionales, un système conjoint de contrôle et de surveillance, et un renforcement des capacités de négociations vis-à-vis des marchés internationaux et mondiaux. L'«Initiative Coton» est un bel exemple d'intervention dans ce contexte et démontre clairement que l'action conjuguée est bénéfique.

Pour appliquer davantage le programme, plusieurs instruments ont été créés et seront bientôt mis en place. On a un Fonds Régional pour le Développement Agricole, un Système Régional d'Informations Agricoles, des Plans de Concertation des Secteurs de l'Agriculture ainsi qu'un mécanisme pour se préparer pour les négociations commerciales internationales sur l'agriculture.

Une autre plate-forme, le Partenariat stratégique avec l'Afrique (SPA) a été présentée par Georg Schäfer et elle traitait d'une partie du travail sur **L'Alignement des Programmes Sectoriels avec les Stratégies Nationales de Lutte Contre la**

⁴ Voir aussi www.uemoa.int.

Pauvreté: Conclusions du Groupe de Travail de l'Appui au Secteur du SPA.

Le SPA a commencé en 1998 sous le nom : « Programme spécial d'assistance pour l'Afrique », qui était une plate-forme de bailleurs, pour mobiliser une aide à décaissement rapide. En 2000, elle a été rebaptisée Partenariat Stratégique avec l'Afrique. Son travail est organisé en phases de trois ans dont l'actuel est le SPA 6 (2003-2005). Le SPA a deux groupes de travail : un sur l'appui budgétaire et l'autre sur l'appui au secteur. Son secrétariat est assuré par la Banque Mondiale.

Il y a deux activités du groupe de travail de l'appui au secteur (SSWG) qui sont d'une importance particulière pour le Forum Africain. La première est le suivi du Programme Sectoriel (SP) annuel et elle rassemble les informations quantitatives et qualitatives sur les programmes sectoriels à travers l'Afrique, sur la base d'une étude entre les bailleurs de fonds. En 2004, des informations ont été collectées dans 37 programmes, partagées entre 15 pays et 6 secteurs. Seulement deux programmes venaient du secteur rural : le Plan ougandais pour la Modernisation de l'Agriculture (PMA) et le ProAgri mozambicain. L'une des raisons pour lesquelles les programmes du secteur agricole sont sous-représentés est le caractère strict des critères que le SPA a adopté pour les PS⁵. Néanmoins, le suivi du programme sectoriel (SP) est la seule analyse comparative d'informations qualitatives et quantitatives sur les PS africains. Ou, comme le dit Schäfer : « peut-être il n'est pas idéal, mais il est le meilleur que nous avons ».

Les conclusions majeures du *SP Tracking 2004* sont : le flux des ressources vers le SP a augmenté entre 2002 et 2006, avec une tendance à la hausse de l'appui budgétaire en faveur de l'appui au secteur. Les secteurs du transport, de l'éducation et de la santé représentent la plus grande partie des fonds, les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de l'eau et de l'environnement étant loin derrière.

Une deuxième activité du SSWG concerne la liste de contrôle de l'alignement. Elle a pour objectif d'atteindre une bonne place pour les SP dans les CSLP nationaux. La liste a été créée à partir de missions d'études au Mozambique (Education et Agriculture) et en Ouganda (Education) et à partir de séminaires au Kenya et au Burkina Faso. La liste de contrôle actuelle aide à analyser le degré de positionnement et donne des directives pour un bon alignement des stratégies sectorielles avec le cadre national de lutte contre la pauvreté.

5 Les critères du SPA pour les SP ont : une politique sectorielle globale ; un programme annuel des dépenses ou cadre des dépenses à moyen terme ; conformité avec le cadre macroéconomique ; la coordination des bailleurs de fonds est dirigée par le gouvernement et les principaux bailleurs de fonds participent au programme.

L'accès à la terre

Comment le gouvernement peut-il assurer l'accès à la terre? Quels moyens a-t-il à sa disposition? (Comment) la réforme agraire et foncière peut-elle être abordée dans le programme du secteur agricole?

La première présentation de cette session a été faite par *Hubert Ouédraogo* et elle portait sur **L'accès à la terre et réduction de la pauvreté : vers de nouvelles réformes en Afrique ?** Ouédraogo a expliqué que les facteurs nécessitant une réforme agraire peuvent être subdivisés en deux groupes : facteurs internes et facteurs externes. Comme facteurs internes, on a la forte pression démographique, les migrations et la dégradation de l'environnement. La pression externe résulte de l'accent mis sur les ODM et la réduction de la pauvreté ainsi que la nécessité d'un plus large accès aux marchés sous régionaux afin de stimuler la croissance nécessaire en milieu rural.

Pour traiter efficacement le problème de la réforme agraire, il faut une approche complémentaire qui comporte des interventions juridiques, techniques et institutionnelles. Une bonne législation doit être le cadre et le fondement de toute approche, surtout lorsque la réforme agraire est liée à la réduction de la pauvreté. La pauvreté résulte, non pas simplement d'un manque d'atouts, mais aussi de la vulnérabilité et d'une mauvaise sécurité des ressources. L'expérience de l'Afrique de l'Ouest a démontré que même si des textes réglementaires adéquats sont institués, l'élite urbaine et administrative utilise ses avantages pour accéder plus facilement à la terre.

Ainsi, a conclu Ouédraogo, la réforme agraire est avant tout un problème politique. Pour assurer la légitimité et l'efficacité du processus, celui-ci doit être fondé sur un large système de concertation et de participation. Pour s'assurer que le processus est vraiment en faveur des pauvres, il faut qu'il soit étroitement lié aux stratégies de réduction de la pauvreté.

Alors qu'en Afrique de l'Ouest les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent un sujet particulier, dans le Sud du continent la dépossession des terres sous le règne colonial rend le problème plus politique. Un bel exemple a été présenté par *Eric Ndala* et *Sam Kapiye* dans leur présentation sur **L'accès équitable à la terre et appui-stratégie en Namibie**, pays où le programme de réforme agraire en cours baigne dans un contexte politico-historique qui s'étend du régime colonial allemand (1884-1915), l'apartheid en Afrique du Sud (1915-1990), la lutte pour l'émancipation politique (à partir des années 60) jusqu'à l'indépendance en 1990.

Après l'indépendance, les initiatives de réformes globales agraires ont démarrées par la conférence nationale sur la réforme agraire et la question de la terre. Dès lors, un cadre politico-juridique s'est développé sur la base de la loi relative à la réforme des terres agricoles (commerciales) et la loi communale relative à la réforme agraire. Jusqu'à l'heure actuelle, le processus de réforme agraire en Namibie est fondé sur le principe de « vendeur volontaire-acheteur volontaire »

En 2003, le gouvernement namibien a constitué l'équipe technique permanent (PTT) sur la réforme agraire, avec le soutien de partenaires au développement. En novembre 2004 le PTT a présenté ses conclusions dans « Recommandations, choix stratégiques et plan d'action sur la réforme agraire en Namibie ». Ce document constitue la base du processus actuel vers un PBA sur la réforme agraire. Dans le même sens que les principes du PBA, le programme sera mis en œuvre dans les documents politiques nationaux. Il sera financé conjointement par les bailleurs, conformément aux règlements de l'administration financière et aux procédures namibiennes d'approvisionnement. Le ministère de la réforme agraire aura l'entière responsabilité de l'application, ce qui implique l'engagement d'auditeurs externes et le contrôle de l'incidence du programme.

Le fait que la réforme agraire soit un problème qui soulève les passions a été clair, vu la manière dont la séance de questions réponses qui a suivie la communication était très animée. Beaucoup de gens s'inquiétaient du problème de la durabilité et de la productivité. Ndala a reconnu que cette question doit être traitée dans les endroits où les grandes fermes commerciales ont été démantelées et subdivisées en lopins de terres pour les gens sans terres qui ont à peine de l'expérience dans l'agriculture. Par conséquent, le processus en Namibie mettait beaucoup l'accent sur le renforcement de capacité et la formation.

En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les participants ont posé des questions sur le défi de création des cadres juridiques et stratégiques dans les situations où les systèmes d'exploitation de la terre ont divisé beaucoup de frontières internationales. Tel est le cas avec les agriculteurs dans la partie sud de l'Afrique de l'Ouest et les éleveurs qui migrent entre les pays dans la ceinture septentrionale. Selon Ouédraogo, c'est précisément à cause des conflits transfrontaliers que des plates-

formes et accords internationaux sont très impor-

tants.

L'Accès à la main d'œuvre

La perte de main d'œuvre et de la compétence, résultant de la pandémie du VIH/SIDA, menace la durabilité des systèmes de production. Quelles sont les stratégies rurales de lutte? (Comment) celles-ci peuvent-elles être transformées en un programme national? Quels liens sectoriels transversaux publiques et privés sont essentiels?

Au cours des Fora Africains précédents, l'importance de la lutte contre le VIH/SIDA a été nette, mais les participants ont pensé que cela était traité séparément sans qu'on aborde l'intégration qui est un problème important. Ce forum a pu rapporter des expériences intéressantes en ce sens.

La première présentation, faite par *Petronella Lubasi*, a porté sur **Les stratégies d'intégration du VIH/SIDA comme partie intégrante d'un programme national sur le développement rural : le cas de la Zambie.**

La Zambie a été particulièrement très touchée par la pandémie, avec un taux d'infection avoisinant 20% chez les adultes, et une espérance de vie qui a baissé à 40 ans. Cela a amené le Gouvernement zambien a déclaré officiellement le VIH/SIDA catastrophe nationale.

Avec le programme du secteur agricole, une approche d'extension participative a été créée et avait pour objectif initial de favoriser un débat cross sectoriel des contraintes de la production agricole. Ainsi, des équipes pluridisciplinaires ont été formées avec des agents de différents ministères, ONG et le secteur privé. Avec le temps, on a utilisé ces équipes pour aborder les préoccupations générales transversales tels que le problème des femmes battues, la polygamie, et les problèmes liés au VIH/SIDA.

Selon Lubasi, cette approche doit son succès au fait que les communautés identifient elles-mêmes non seulement les problèmes mais aussi les solutions. Cela augmente l'appartenance et l'engagement, et fait des équipes pluridisciplinaires un instrument très appréciable dans le développement à la base.

Lubasi a affirmé que la coordination des activités dans la mise en œuvre était difficile de prime abord, mais cela s'est amélioré avec le temps, sans doute facilité par le fait que les populations apprécient beaucoup les équipes pluridisciplinaires en tant que structures techniques de prestation de services. Le reste du défi se joue au haut niveau politique et cela est davantage compliqué parce que les équipes pluridisciplinaires ne sont pas des structures établies de façon formelle. Ainsi, dit-elle en conclusion, la sensibilisation des partenaires au développement est nécessaire afin que les équipes pluridisciplinaires soient partie

intégrantes (horizontale) des programmes sectoriels d'accompagnement.

La manière de sensibiliser les décideurs politiques de haut niveau et de les associer aux secteurs a été illustrée par *Charles Magagula* dans sa présentation sur **La Canalisation des stratégies d'atténuation du VIH/SIDA : Partie A : Cas de la Province du Mpumalanga, Afrique du Sud.**

Tout comme en Zambie, la société sud africaine a été fortement affectée par le VIH/SIDA. En effet, avec un taux de prévalence de 20% chez les adultes, 70% de la mortalité dans cette tranche d'âge sont liés à cette pandémie. A Mpumalanga, à l'Est du pays, le gouvernement provincial a initié un processus qui implique tous les départements et qui vise à l'intégration des mesures d'atténuation du VIH/SIDA. Magagula a expliqué qu'au début, beaucoup de départements pensaient que le VIH/SIDA était un problème que le Ministère de la Santé devait résoudre à lui seul. Mais lors d'un séminaire, on a demandé à tous les départements non seulement d'évaluer la manière dont le VIH/SIDA affectait leurs objectifs, mais aussi de répondre à la question suivante : «quelle action votre département mène t-il et qui contribue à l'expansion du virus ? »

Cette question a ouvert les yeux. D'abord les départements se sont rendus compte qu'ils contribuent involontairement à l'expansion du VIH/SIDA et, deuxièmement, ils ont compris que les mesures pour prévenir cette expansion ne sont pas forcément coûteuses. Entre autre exemples : le Ministère de Travaux Publics peut veiller à ce qu'il y ait des points de vente de préservatifs à proximité des sites de construction. Le Ministère des Mines peut veiller à ce que les travailleurs puissent emmener leurs épouses s'ils sont basés loin de leurs familles. Enfin le Ministère des Routes et du Transport peut envisager l'éducation par les pairs au sein des travailleurs et les dispensaires mobiles (avec distribution de préservatifs) à côté des gares de taxis et des arrêts de camions.

Cet exemple de l'Afrique du Sud démontre clairement que la coordination intersectorielle est bien possible, en ce sens que chaque secteur peut ainsi comprendre son rôle dans la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA. Selon Magagula, mêmes si des séminaires interministériels s'avèrent utiles pour l'éveil des consciences, il faut des programmes détaillés propres à chaque

ministère, à un niveau technique sectoriel, pour répondre à ces besoins. Il a conclu en disant que l'approche pilotée dans sa province peut être importée dans d'autres provinces d'Afrique du Sud, même si un soutien financier pour une telle intégration reste à trouver.

La troisième et dernière présentation est revenue sur l'intégration, mais cette fois sous le thème : **La canalisation des stratégies d'atténuation du VIH/SIDA: Partie B : Approches et résultats par les réseaux sectoriels pour le développement rural** par Joseph Grimm.

Cette communication était fondée sur une étude menée dans les programmes de développement appuyés par la GTZ dans cinq pays (Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie et Afrique du Sud).

Pour jauger l'impact de la pandémie sur l'agriculture et le développement dans le Sud de l'Afrique, Grimm s'est penché sur la perte approximative de la main d'œuvre comme conséquence du VIH/SIDA et a ensuite mis le reste de la main d'œuvre disponible sur un calendrier agricole particulier. Il a clairement illustrer l'effet du VIH/SIDA en ces termes : « dans les pays où le taux de prévalence est de 10% chez la population adulte, les recettes nationales baissent d'un tiers environ ». Il a ajouté que « l'impact du VIH/SIDA est d'environ 100 à 140 années sur notre planète ».

La deuxième partie de la présentation s'est intéressée à la manière dont les programmes appuyés par la GTZ ont intégré leurs luttes contre le SIDA. Grimm a fait une distinction entre les actions à quatre niveaux : (i) institutionnel, (ii) stratégique, (iii) technique et (iv) services. Même si ces expériences démontrent nettement que l'intégration est bien possible et peut être mesurée sur les indications claires, Grimm a conclu en soulignant certains défis qui restent à surmonter. L'un des plus importants de ces défis est un manque de personnel, qui complique la question de la complexité entière des problèmes d'intégration qui nécessitent souvent une initiative interministérielle alors que les programmes/projets sont sectoriels et ne peuvent se limiter qu'à une seule institution d'un seul partenaire.

L'Accès aux capitaux

Quelles sont les approches novatrices et réussies en matière d'approche en faveur des pauvres et de micro finance, et comment ont-elles été intégrées dans les programmes agricoles ?

L'accès limité au financement rural réduit souvent la portée du développement chez les petits agriculteurs. Ces derniers et ceux qui se consacrent à l'agriculture de subsistance n'attirent malheureusement toujours pas les institutions financières privées. Assurer l'accès au financement rural est de ce fait considéré comme une tâche incombant

Les participants ont demandé ce que l'on savait concernant l'impact de l'intégration. Comme le VIH/SIDA est un problème complexe, il nécessite des interventions qui sont non seulement sectorielles mais aussi qui sont de long terme. Des questions telles que la stigmatisation et le changement de comportement ne peuvent être traitées dans l'espace de quelques années. Grimm a souligné que l'Afrique du Sud a été le pionnier dans beaucoup d'initiatives utiles et que l'image que la communauté internationale a d'elle comme étant un pays où le problème du VIH/SIDA est sous-estimé, n'est pas justifiée. Une telle initiative est un programme d'assistance au secteur de l'emploi car elle veille à ce que les personnes infectées trouvent un emploi ou ne perdent leur travail lorsqu'elles deviennent séropositives.

La question de la résistance du virus a capté l'attention des participants pendant un moment : au niveau de l'individu, un traitement anti-rétroviral ne protège pas contre d'autres infections par le virus du VIH. Ainsi, même étant sous traitement anti-rétroviral, les malades doivent se protéger (et protéger les autres !) en utilisant des préservatifs. Au niveau des populations si le traitement anti-rétroviral n'est pas bien suivi, le virus peut développer une résistance aux médicaments et cela complique beaucoup la lutte contre la maladie.

A la question de savoir s'il existe une différence en ce qui concerne les taux de prévalence entre l'Ouest le Sud de l'Afrique, les présentateurs ont simplement émis des hypothèses. Une explication possible est que l'immigration était très importante dans l'Est et le Sud de l'Afrique tout comme les déplacements de populations pendant les luttes pour la liberté et sous le régime de l'apartheid. La polygamie donne moins d'explication au phénomène puisqu'elle existe aussi bien à l'Ouest qu'au Sud du continent.

Les participants ont trouvé que d'autres facteurs affectant l'accès à la main d'œuvre, notamment les migrations et le manque de compétences, auraient dû être abordés lors de cette session ; points pris en considération par les organisateurs.

au gouvernement, particulièrement dans les régions lointaines et parmi les agriculteurs sans ressources.

Au Burkina Faso, le gouvernement, avec le soutien de la Banque Mondiale, a initié un Programme d'Appui Financier direct à l'intention des initiatives d'associations d'agriculteurs (FA). Les

résultats de cette intervention ont été examinés par *Christophe Yaméogo* au cours de son exposé sur **La gestion des finances publiques par les associations des producteurs aux niveaux locaux au Burkina Faso**, un programme qui octroie des micro-crédits sous forme de subventions directement aux agriculteurs. Le programme a enregistré un bon nombre de réalisations importantes : les associations d'agriculteurs ont répondu favorablement à l'accroissement des options de financement des activités dans les zones rurales. Elles ont appris à mieux mobiliser et négocier, ce qui a entraîné un accroissement des revenus des paysans. Le climat plus actif du financement micro-économique a également permis à plus de femmes d'avoir accès au financement que ce n'était le cas avec les grands créditeurs privés.

Yaméogo a cependant mis l'accent sur le fait qu'avant d'obtenir ce succès, un nombre important d'obstacles ont dû être levés aussi bien du côté des associations d'agriculteurs, composées pour la plupart d'illettrés et ayant très peu de notions en économie, que de la part de ceux qui ont dû aller sur le terrain et s'habituer à cette approche novatrice. Les défis qui restent à relever sont entre autres, le suivi des micro-projets, tâche difficile et coûteuse : lorsque les prêts individuels sont petits et très éparpillés, comme c'est le cas dans le micro-financement, on peut se demander si les coûts généraux peuvent être financés par l'argent de cette entreprise elle-même (par exemple à partir des paiements d'intérêts).

Le deuxième exemple de financement rural a été donné par *Carol Laker* dans **Un cadre de lutte contre la pauvreté à travers la transformation du secteur agricole et le financement rural en Ouganda**.

L'exposé de Laker a porté sur les expériences du Plan de Modernisation de l'Agriculture (PMA), qui est le programme national pour le secteur de l'agriculture en Ouganda. Le PMA a adopté une approche multi-sectorielle et est appliqué par neuf (!) ministères. Son but étant de transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture de rente, le besoin d'accroître l'accès au financement rural constitue un élément crucial du programme.

Dans cette perspective, le gouvernement a mis l'accent sur les institutions de micro-financement, mais en se concentrant sur le développement des Institutions de la Micro Finance (IMF) existants

plutôt que d'en établir de nouveaux. Cela a, dans un premier temps, demandé la « formation des IMF » qui s'est déroulée pendant six semaines. Laker nous a rappelé qu'une IMF peut se présenter sous plusieurs formes, allant d'un homme avec une mallette à un bureau équipé d'un ordinateur avec connexion Internet.

Le fait d'essayer de susciter l'intérêt de ces IMF pour l'investissement dans le secteur de l'agriculture a soulevé un certain nombre de problèmes liés à la nature spécifique de ce secteur (ex. : revenu saisonnier, risque de maladie et de catastrophe naturelle). Pour faire face à cela, on a procédé à un renforcement des capacités des IMF. Les agriculteurs eux aussi ont besoin de renforcer leurs capacités pour pallier leurs expériences professionnelles limitées. Le gouvernement ougandais a proposé une idée novatrice pour les agents vulgarisateurs en matière de crédits qui relèvent du ministère des finances, mais vont sur le terrain pour conseiller et soutenir non seulement les agriculteurs mais aussi les entrepreneurs locaux.

Laker a suggéré une intervention plus poussée qui pourrait accroître considérablement l'accès des agriculteurs aux crédits, un plan d'assurance pour les prêts (avec la banque d'Ouganda), ce qui, on le comprend, est un sujet compliqué et par conséquent toujours à l'étude.

Plusieurs questions, liées à la viabilité des initiatives de micro-financement au regard des coûts très élevés, ont été posées. Les exposants se demandent si l'on doit réellement viser les entreprises de micro-financement afin de devenir financièrement viable, étant donné que ces initiatives ont un grand potentiel à générer la croissance économique locale, ou si l'on devrait considérer cela comme faisant partie de la responsabilité du gouvernement en matière de développement en faveur des zones défavorisées et des agriculteurs sans ressources. Laker a rappelé que du temps où le gouvernement octroyait des crédits, il n'y avait presque pas de remboursement car les prêts étaient considérés comme un don. Du moins, même si les IMF sont en partie subventionnés, ils sont mieux placés pour aider les agriculteurs à ne plus dépendre du gouvernement et à adopter une attitude professionnelle.

3^e journée : Améliorer l'accès aux ressources et aux services

L'Accès aux services dans le contexte d'approches programmes

Quelles sont les caractéristiques d'une prestation de service optimale dans le domaine de l'agriculture ? Comment peut-on intégrer les « meilleures pratiques » de prestation de service aux approches basées sur un programme ? Quel est le rôle des acteurs non-gouvernementaux dans un contexte d'approche programme ?

En discutant des diverses expériences acquises au près des services agricoles, il est utile de commencer avec la vision d'une forme idéale de prestation de service et c'est ce qu'a présenté *Andrea Wetzer* dans **Améliorer l'accès aux services dans le contexte d'Approche Programme**.

En offrant ce scénario idéal, Wetzer a distingué trois niveaux : (i) le niveau politique national, (ii) les prestataires de services eux-mêmes, et (iii) le niveau local de demande faite par les agriculteurs, les producteurs et les associations d'agriculteurs, etc. Le fait que le rôle de l'état soit clairement défini est d'une importance capitale au niveau local, et cela s'en ressent dans un cadre politique qui tient compte de la prestation de services publique et privée dans les zones rurales. Au niveau local, le degré d'organisation des agriculteurs et des producteurs détermine fortement le succès de l'entreprise. Une fois que la demande est organisée au niveau local, l'offre et la demande peuvent s'équilibrer au niveau intermédiaire (prestataires de services). Pour que ce processus de compensation soit optimal, il faut (i) des informations sur les services et les marchés et (ii) la concurrence entre les différents prestataires de services.

Cependant, la mesure dans laquelle ce scénario peut être réalisé dépend également de facteurs géographiques : dans les zones défavorisées ou éloignées, la demande de services peut être si infime et dispersée que les prestataires de service commerciaux n'arrivent pas à remplacer le gouvernement. D'un autre côté, la concurrence entre les prestataires de services peut être si minime que les agriculteurs finissent par payer cher pour des services de faible qualité. Wetzer a alors avancé que le gouvernement a besoin de mettre en place des stratégies de services à part pour les régions défavorisées. Cela pourrait prendre en compte une gamme variée d'options, en plus de services subventionnés par l'Etat, tels que l'utilisation des PPP, des bons de service pour les consommateurs ou des contrats proposés par le gouvernement à des prestataires de service commerciaux.

Ces sujets et suggestions ont été examinés plus en détail dans le second exposé qui a porté sur **Les Partenariats Privés Publics dans le contexte des Programmes Agricoles : leçons et perspectives ?** présenté par *Hartwig Rupp*.

Son exposé s'est inspiré du 8^e forum africain tenu à Nairobi sur le rôle du secteur privé dans le contexte des programmes agricoles nationaux⁶.

D'entrée de jeu, Rupp a fait une comparaison intéressante entre les instruments des Approches Programmes (PBA) et ceux des PPP : les PBA ont tendance à être appliquées par le secteur public tandis que les PPP sont menés par le secteur privé et les partenaires au développement. Par conséquent, le secteur privé n'est qu'un simple participant dans les PBA, mais un partenaire contractuel dans les PPP. Et tandis que la mise en place d'un PBA tend à se faire de façon décroissante, (de haut en bas), le PPP se fait de façon croissante (de bas en haut). En dépit de ces instruments, il existe une réelle possibilité pour les PPP dans le cadre des PBA, en particulier au regard de leur rôle potentiel dans les régions éloignées ou défavorisées. Selon Rupp, il est important que, après avoir situé les responsabilités, le rôle des PPP soit immédiatement examiné dans le plan du programme le plus tôt possible, non pas comme un ajout ou une idée venue après coup.

Rupp a terminé son exposé en suggérant quelques idées sur ce qui « reste à faire », tel que le besoin de conjuguer offre et demande internationales et de centrer les efforts sur les PPP locaux au lieu de ceux internationaux. Le « PPP Facility Africa », une plate-forme dans le web en cours d'installation peut être utile à ce niveau. Il a également fait d'autres suggestions visant à clarifier le rôle du secteur privé dans les stratégies de réduction de la pauvreté et de financement du budget, par exemple à travers l'utilisation de fonds fidéicommis comme compromis entre le financement du projet et le budget.

A l'issue de cette introduction, *Geneviève Compaoré* a présenté la perspective du gouvernement sur les PPP dans : **L'importance des Partenariats Privés Publics dans le secteur de l'agriculture au Burkina Faso**. Elle a expliqué que le Burkina est très engagé dans le développement du secteur privé au plus haut niveau du gouvernement. Depuis 1991, le ministère du commerce est impliqué dans un processus de

⁶ Voir : Dietvorst (2005) 8^e forum africain : le secteur privé, partenaire dans la lutte contre la pauvreté : les acteurs non-gouvernementaux dans les programmes agricoles. Du 06 au 10 septembre 2004, Nairobi, Kenya

« mise en place d'un guichet unique » pour les investisseurs privés. Ce qui signifie que toutes les informations pour obtenir les autorisations nécessaires à la création d'une entreprise professionnelle peuvent être obtenues à un seul guichet. Entre autres initiatives, on peut citer les fonds alloués à la gestion des conflits entre agriculteurs, la réduction des taxes dans le secteur informel et les propositions pour le développement du secteur agricole et du secteur privé. Elle a souligné qu'en dépit du fort potentiel de l'agro-business au Burkina Faso, les investissements privés dans le secteur de l'agriculture restent bas comparés aux investissements dans l'industrie. Le gouvernement doit donc continuer d'améliorer l'environnement favorable aux investissements dans l'agriculture et prêter plus d'attention au rôle des PPP en tant que passerelle vers les investissements privés purs.

Un exemple de partenariat réussi entre le secteur public et le secteur privé a été donné par *Jean-Baptiste Zoma* dans sa présentation portant sur

Le Partenariat Privé Public dans la production du beurre de karité au Burkina Faso. Le beurre de karité entre dans la constitution de produits cosmétiques. Il est extrait des noix d'un arbre qui pousse de façon spontanée. Le Burkina Faso fait partie des seuls 15 pays dans le monde où ces arbres poussent. Dans l'exemple particulier de Zoma, un groupe de femmes collectent les noix et en extraient le beurre. Elles essayent d'entrer dans le marché international à travers la société française Occitane qui achète et exporte le beurre. Ces femmes sont assistées par des organisations de développement dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles et de leurs aptitudes professionnelles et de négociation. Jusqu'à ce jour, Occitane est satisfaite de la qualité du beurre produit au Burkina Faso ; le marché international du beurre de karité s'agrandit et cela offre beaucoup d'opportunités aux groupements féminins de s'adonner à cette entreprise rentable.

Coordination et alignement de la prestation de service

Comment peut-on coordonner les diverses activités nécessaires à la promotion du développement rural : entre les sous-secteurs au sein d'un même ministère, mais également entre différents ministères ? La coordination améliorée de la demande au niveau de l'agriculteur et du producteur peut-elle être traduite en des services mieux coordonnés au niveau du prestataire de service ou même au niveau de la mesure ?

En comparaison avec les autres secteurs classiques du programme sectoriel, tels que la santé, l'éducation et le transport, le secteur de l'agriculture est de loin celui qui pose le plus de défis au regard du besoin et des difficultés de coordination et d'alignement. Dans le but d'atteindre l'objectif ultime du développement rural, une politique et des programmes devront être initiés entre les sous-programmes au sein d'un même ministère et même entre différents ministères. Sur le terrain, les activités doivent être coordonnées non seulement au sein des acteurs du secteur public, mais aussi entre les secteurs publique et privé. Les voies et les moyens pour atteindre cet objectif ont été illustrés dans trois exposés.

Le premier s'est penché sur les différents sous-secteurs dans **Alignement et Approche Programme : le cas du Programme Sectoriel Agricole en Tanzanie**, présenté par *Hirofumi Hoshi*.

En Tanzanie, il existe deux principaux programmes agricoles, chacun ayant ses politiques et ses propres bailleurs de fonds. Le premier, le Programme de Développement du Secteur Agricole (ASDP) a été élaboré par quatre ministères de tutelle dont celui de l'agriculture. Un deuxième programme important dans le secteur de l'agriculture a été le Programme d'Appui au Service Agricole (ASSP), centré sur la recherche et le développement au niveau central, et la prestation

de service agricole (y compris l'extension) au niveau local. Suite aux discussions entre le gouvernement et les partenaires au développement relatives à l'ASDP et à l'ASSP, il a été décidé d'aligner l'ASSP dans un ASDP intégré.

Au niveau régional, les canaux d'exécution des activités entrant dans le cadre de l'ASDP intégré sont les autorités locales, sur la base des plans de développement agricole de leur région, qui, en retour, font partie des plans régionaux élargis de développement. La coordination entre les ministères, le gouvernement et les partenaires au développement en matière d'ASDP vise l'élaboration de plans régionaux de développement agricole : l'exécution de ces plans régionaux se fera à partir des fonds paniers de l'ASDP.

On s'attend à ce que cet alignement des sous-secteurs au sein d'un programme agricole général réduise les coûts de gestion. Chez les agriculteurs, on espère une amélioration de la prestation de services, étant donné que le manque de coordination des activités s'est avéré problématique de par le passé.

Les participants ont voulu en savoir plus sur les mécanismes de coordination des bailleurs de fonds. Hoshi a affirmé qu'avec autant de bailleurs de fonds, il est nécessaire d'avoir des instruments efficaces. En Tanzanie, il y a deux principaux panels de coordination : (i) les partenaires au développement agricole (8 ou 9 membres) et (ii)

le groupe d'appui au budget direct (composé de 6 membres). De plus, il existe un organe de coordination piloté par le gouvernement et composé de représentants des secteurs privés et publiques.

L'exposé suivant a porté sur l'alignement au niveau de la politique et du programme général tandis qu'un deuxième a examiné la coordination entre les prestataires de services : **Les défis de la gestion des services décentralisés : expériences du programme d'investissement sectoriel agricole du Malawi**, présenté par *Ian Kumwenda*.

Le Malawi est aux prises avec la décentralisation depuis longtemps : en 1998, une politique de décentralisation et une loi du gouvernement local ont été votées par le parlement dans l'intention d'intégrer tous les secteurs de l'économie dans les assemblées régionales. En réponse à cela, une série d'études et une table-ronde avec les partenaires ont donné naissance à un rapport intitulé *Rôle du processus de décentralisation du secteur de l'agriculture au Malawi*, qui fait maintenant partie du cadre pour le Programme d'Investissement Agricole au Malawi (MASIP). En 2001, le gouvernement local a mené une sensibilisation dans le secteur agricole sur comment préparer la décentralisation sectorielle. Sur cette base, le ministère de l'agriculture a préparé des directives en 2003 ; des voyages d'étude ont été organisés dans le but de préparer la redéfinition des limites des zones agricoles, en conformité avec les limites administratives de la région.

Le processus de décentralisation est cependant toujours incomplet. Au niveau régional, les rôles et les mandats ne sont pas clairement définis et il existe un conflit d'intérêt évident entre l'équipe du ministère de l'agriculture et les assemblées locales sous tutelle du gouvernement local. Il faut un processus de changement, mais la capacité à mener ou entreprendre ce processus au niveau régional est très limitée. De plus, les ministères de tutelle continuent de refuser que les assemblées régionales assument des responsabilités dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.

Durant la session des questions-réponses, l'on a compris que l'exemple du Malawi montre comment, sans un engagement politique de haut niveau et un leadership, le processus de décentralisation peut s'empêtrer dans un borbier de mandats qui ne sont pas clairement définis et qui s'enchevêtrent, opposant les ordres, les directives et les hiérarchies mal définies. Même une série de lois, de règlements, de guides et de directives n'arrivera pas à apporter ordre et structure à un processus dont les bases sont mal jetées.

Un troisième exposé portant sur la coordination des services de bas en haut : **Institutionnaliser les approches de prestation de services gui-**

dees par la demande en Afrique du Sud a été présenté par *Ephenia Kganyago*.

L'Afrique du Sud ne dépend pas de l'aide et ne partage pas certains des problèmes que l'approche programme tente de résoudre, par exemple le manque d'appropriation des bénéficiaires, le manque de coordination chez les bailleurs de fonds, le coût élevé des transactions de l'aide. Néanmoins, même si un pays doit investir dans son propre développement, des sujets tels que le leadership politique, l'engagement et la bonne utilisation des ressources sont déterminants pour la réussite.

Depuis son accession à l'indépendance en 1994, l'Afrique du Sud a mis en place une politique dont l'objectif est de réparer l'inégal développement socio-économique de la période de l'Apartheid. Le gouvernement a beaucoup investi dans les infrastructures rurales et l'exécution d'entreprises agricoles : dans la seule province du Limpopo, plus de 200 millions de dollars US ont été dépensés, sans que cela ait eu un véritable impact sur la réduction de la pauvreté.

Ainsi, il semble que malgré les cadres améliorés de politiques nationales, l'appropriation et l'engagement politique à un haut niveau, la mise en application reste un défi à relever. Le manque de cohérence dans l'exécution des différents programmes départementaux provinciaux et la capacité limitée au sien des programmes départementaux provinciaux et le gouvernement local en matière de prestation de services en faveur des pauvres constituent de sérieux obstacles. Pour y remédier, une Approche Participative Extensive (PEA) a été initiée dans la province du Limpopo et a permis l'intégration des plans de développement à base communautaire dans les programmes départementaux provinciaux et les budgets.

Les résultats encourageants du programme pilote (dans 20 municipalités) ont conduit à l'institutionnalisation du processus dans le secteur de l'agriculture et son insertion dans un plan triennal de gestion de changement qui vise à intégrer pleinement cette approche. Kganyago a expliqué que bien que la PEA soit plus coûteuse que l'extension classique (plus décroissante) pratiquée avant, l'investissement est remboursé, étant donné que cela a conduit à une plus forte demande et de ce fait, une prestation de services efficace. Pour cela, le département de l'agriculture de la province du Limpopo a alloué des fonds issus de son budget pour étendre le programme à toute la province. Pendant ce temps, le projet qui a piloté le programme sera progressivement supprimé jusqu'en 2006.

Au cours de la session des questions-réponses, il a été posé la question de savoir pourquoi l'appui que les bailleurs de fonds apportaient à ce processus a été complètement supprimé. Dans le cas d'une approche programme, l'évolution logi-

que du processus voudrait qu'après une institutionnalisation réussie d'une approche conçue dans la modalité d'un projet, le processus puisse dorénavant être appuyé par la modalité d'appui du budget. Dans ce cas, lorsqu'une approche PEA

est inscrite dans le budget du gouvernement, pourquoi ne pas appuyer le processus d'expansion à travers l'appui direct du budget sectoriel au département de l'agriculture ?

Les organisations paysannes

Comment l'orientation de la demande et la qualité du service ont-elle été organisées ? Quelles sont les expériences acquises dans les régions défavorisées et avec les clients sans ressources ?

Bien des fois, les expériences en matière de programmes agricole mettent en exergue l'importance des organisations paysannes en tant que structures et réseaux de base, permettant non seulement de mieux accéder aux ressources et aux services, mais aussi d'avoir leur mot à dire dans la planification et la négociation de tables rondes au cours de l'élaboration du programme. Trois exposés ont porté sur les organisations paysannes (OP). En Zambie et au Ghana, les organisations paysannes ont été créées dans un contexte de cadres de politiques nationales, c'est-à-dire le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et le cadre stratégique de développement agricole. Pour le cas du Burkina Faso, un exemple d'organisation paysanne, qui est passée de l'exigence de la masse à une entreprise lucrative, a été donné.

Klaus Droppelmann et *Masiye Nawiko* ont discuté des expériences tirées du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans **L'agriculture n'est pas (encore) une profession en Zambie**, en ce qui concerne les deux sous-programmes : le programme d'appui aux agriculteurs (OSP) et le projet de développement des fermes (FBD).

Dans les OSP, les agriculteurs sont associés à des petits agriculteurs villageois dans un effort d'accroissement de leur accès au marché rentables. Ces plans existent en grande partie le long de ce qui est qualifié de « ligne du rail », c'est-à-dire la ceinture qui traverse Livingstone au sud, passe de Lusaka au Copperbelt au nord. Dans les provinces éloignées de la Zambie, telles que celles de l'ouest et du nord-ouest, ces plans jouent un rôle moins important. La plupart des agriculteurs produisent du coton, bien que le tabac soit aussi populaire, du fait de son revenu par hectare élevé.

Chose intéressante, il semble y avoir une relation univoque entre la qualité de l'extension et le revenu par hectare. Quoique cela puisse être un facteur qui peut être contrôlé grâce à des politiques et programmes agricoles, le succès des projets axés sur les petits agriculteurs villageois dépend fortement de facteurs indépendants du ministère de l'agriculture. En Zambie, le plus important, c'est la stabilité du prix des produits de base et les infrastructures. Pour les agriculteurs, le gouvernement a un rôle important à jouer dans

l'établissement de la transparence dans le secteur, en ce qui concerne le rôle de chacun, l'attitude professionnelle et l'éthique, et la mise en place d'un cadre législatif clair pour faire respecter les contrats et éviter les marchés parallèles.

Pour améliorer l'accès des petits propriétaires terriens à la terre, un programme de développement des fermes a été mis en route dans le cadre du CSLP. En Zambie, seuls 6% des terres appartiennent à l'état. Les 94% appartiennent aux chefs locaux. Le gouvernement mène actuellement une campagne de sensibilisation des chefs locaux en vue de leur faire céder une partie de leurs terres à ceux qui produisent pour la commercialisation.

Les deux sous-programmes, OSP et FBD sont liés : dans les fermes, une partie des terres devra être mise à la disposition des petits propriétaires terriens qui sont liés à travers les projets basés sur les petits agriculteurs villageois à des domaines principaux et à des infrastructures de transformation.

Au Ghana, le programme d'investissement sous-sectoriel des services agricoles (AgSSIP) a une composante qui vise essentiellement la création et le développement des organisations paysannes. *Emmanuel Dormon* et *Kwame Amezah* ont présenté les réalisations enregistrées à ce jour dans **Le développement des organisations paysannes au Ghana**.

Grâce à cette composante, le gouvernement veut mettre en place 300 organisations paysannes populaires autonomes capables de s'autogérer et de faire des prestations de services en faveur de leurs membres, afin d'améliorer leur professionnalisme, leurs revenus et leur niveau de vie.

Pour créer un cadre légal approprié, le gouvernement a déjà révisé la loi sur la coopération et est en train de créer une loi pour réglementer les associations paysannes non coopérantes. La capacité de ces associations en terme d'organisation, de leadership, de professionnalisme et de gestion des compétences constitue une pierre d'achoppement majeure. 300 cadres de 130 associations, constituées d'un total de 14 000 agriculteurs membres, ont pu bénéficier d'un cours de cinq semaines. Le Ministère de l'Agriculture fonde de grands espoirs sur le potentiel des organisations, une porte ouverte vers

l'accès aux ressources, aux services et aux marchés.

Dores et déjà, on a enregistré des impacts positifs : chez certains producteurs de riz, le niveau de la production a grimpé; une autre organisation paysanne a pu satisfaire les demandes d'exportations en termes de quantité et de qualité, et dans un autre cas, la transformation de produits bruts a conduit à la création d'une autre activité économique (l'acquisition d'un moulin a permis la création d'une société de fabrication de savons). Dans un autre cas encore, les agriculteurs ont pu quintupler leurs revenus en un temps record.

Il reste cependant à voir si cette tendance à la hausse sera maintenue dans tous les types d'organisations établies. On doit accorder du crédit à l'exemple du Ghana pour avoir non seulement reconnu la nécessité des organisations paysannes mais aussi pour les avoir grandement soutenues comme faisant partie d'un programme national. Les meilleures organisations sont celles qui ont graduellement monté et qui sont caractérisées par un sens marqué de l'appropriation et de l'engagement de leurs membres. Etant donné que ce scénario est difficile à copier exactement en peu de temps et à grande échelle, on a besoin de faire des compromis entre la qualité et la quantité du processus.

Un exemple d'organisation paysanne populaire a été donné par *Bonzi Nonyeza* dans son exposé

intitulé **Expériences acquises dans la commercialisation des céréales par l'Union des Associations pour la Commercialisation des Produits Agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)**, en référence à un conglomérat de fermes regroupées dans la boucle du fleuve Mouhoun.

En 1993, ces agriculteurs ont créé cette union qui est actuellement composée d'environ 1500 producteurs (hommes et femmes confondus) regroupés en plus de 70 associations dans six provinces. L'union assiste ses membres dans la commercialisation des céréales et des feuilles de bissap. Une importante réalisation à mettre au compte de l'union, c'est que cette dernière est devenue une référence dans la fixation des prix des céréales, ce qui a conduit à une stabilité des prix et a permis à ses membres de planifier et de gérer leurs activités de façon efficace.

Suite aux questions des participants, Nonyeza a ajouté que, pour le moment, l'union est soutenue par l'ACDI, la Banque mondiale et le gouvernement du Burkina Faso et œuvre pour sa viabilité ; il les a cependant mis en garde contre le fait que même si la production et la commercialisation augmentent, l'union reste toujours vulnérable aux influences extérieures, tels que les mesures gouvernementales qui ont réduit l'exportation des céréales et causé une perte de 200 millions de FCFA.

L'accès aux marchés locaux

Quelles sont les mesures idoines pour soutenir et protéger les marchés locaux ? Dans quelle mesure peut-on aider les producteurs à avoir un meilleur accès aux marchés locaux ? Quelles leçons tirer pour les programmes agricoles ?

Les programmes agricoles et de développement rural ont besoin de développer des stratégies permettant aux petits propriétaires terriens d'avoir un meilleur accès aux marchés dans leur propre pays. On peut y arriver en protégeant les marchés locaux des importations. Autrement dit, une restructuration du marché local pourrait permettre de créer un environnement favorable à l'accès des petits propriétaires terriens au marché.

L'exposé du Sénégal, présenté par *Cheikh Tidiane Dieye*, a porté sur la protection du marché local contre la réforme structurelle dans **Les politiques commerciales et le développement agricole au Sénégal : la protection du marché local est-elle efficace ?**

En examinant les secteurs du riz et de l'huile d'arachide du Sénégal, Dieye a illustré la portée de deux accords commerciaux dans ce contexte : (i) l'accord sur les produits spéciaux (SP), qui offre un moyen de protection à long terme contre les importations, pour permettre au pays d'assurer la sécurité alimentaire, le développement rural et la réduction de la pauvreté, et (ii) le mécanisme spécial de protection de l'agriculture (SSM), qui offre une protection à court terme contre les vagues d'importation et la chute rapide des prix.

Il a ajouté que pour le moment, la protection à long terme préconisée dans le SP n'est pas appropriée pour le cas du Sénégal pour deux raisons : la première, le Sénégal fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA), ce qui implique que, conformément aux règlements de l'OMC, il ne doit pas réduire ses tarifs agricoles, même s'il applique des tarifs bien en deçà des normes (c-à-d les tarifs obligatoires). Deuxièmement, l'accord SP ne peut être appliqué que de façon limitée, car le Sénégal est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) qui a son propre tarif extérieur commun (TEC) maximum de 22,7%.

En ce qui concerne la protection à court terme, dans l'accord SSM, l'utilisation d'un tel outil demande une capacité à suivre minutieusement l'évolution du commerce et du marché ; ce qui est malheureusement très difficile dans un pays sous-développé (et très corrompu) comme le Sénégal.

Le Sénégal n'est pas encore compétitif dans les secteurs du riz et de l'huile d'arachide. Bien que la production locale du riz ait augmenté, cela ne répond pas au potentiel. De plus, les producteurs

ont du mal à concurrencer le riz importé car les consommateurs préfèrent la variété importée au riz local. De ce fait, à ce stade, les problèmes structurels sont plus prioritaires que la protection du marché.

Dieye a conclu en disant que le développement des deux sous-secteurs (riz et arachide) ne peut être abordé qu'à travers une stratégie à long terme. Ce n'est que lorsque la production et la compétitivité seront accrues que l'on pourra prendre en compte les mesures de sécurité des secteurs spécifiques.

La session des questions-réponses a apporté un éclaircissement sur le fait qu'il était très difficile d'assurer la sécurité alimentaire à travers une modification du TEC par des organes de commerce régionaux comme la CEDEAO et l'UEMOA. Dieye a également souligné le fait que le Sénégal, en tant que PMA, est plus sous la contrainte d'engagements régionaux que des règlements de l'OMC. En outre, les autorités nationales sont condamnables pour n'avoir pas su imposer les mesures commerciales nationales idoines.

Vincent Duermael a présenté un exemple encourageant de connexion d'entreprises locales avec les marchés dans **Promouvoir l'accès au marché en soutenant les entreprises locales et les associations de producteurs au Burkina Faso.**

Un élément central de cet exposé a été celui relatif à ESOP ou entreprises des services & organisations de producteurs. Ces ESOP sont des entreprises locales privées qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les groupes d'agriculteurs locaux et les marchés urbains. Cette relation étroite de travail avec les petits producteurs les tire de l'isolation, les ESOP étant le lien entre les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et le marché urbain.

La condition principale pour les ESOP, c'est l'existence d'un marché. Elles aident ensuite à monter l'activité, élaborer les plans d'investissement, les stratégies de diversification et à assurer la qualité et les services de conseil. Les ESOP négocient les prix fixés avec les producteurs et les consommateurs. Dans les marchés urbains locaux, l'accent est mis sur les produits de créneau tels que les produits sanitaires, les aliments pour enfants, et les produits de haute qualité. Des produits biologiques sont également

exportés et on encourage les agriculteurs à devenir actionnaires de leurs ESOP respectives.

A ce jour, il existe des ESOP au Mali, au Togo, au Bénin et au Burkina Faso grâce au soutien du CIDR, le centre international de développement et de recherche. Au Burkina Faso, l'initiative a connu un succès particulièrement dans le sous-secteur du soja. En quatre ans, quatre entreprises ont été créées et parce que l'ESOP instaure un climat de confiance entre le marché et les producteurs, la demande du soja sur le marché a considérablement accru. Au Togo, le même succès a été enregistré dans les secteurs du maïs et du gingembre, à telle enseigne que des entreprises pensent à exporter.

Au cours de la session des questions-réponses, la discussion a porté sur la contribution des agriculteurs à l'ESOP, et la mesure dans laquelle l'initiative est guidée par la demande. Duermael a expliqué que les ESOP sont des acteurs indépendants qui fixent leur propre programme. Ces ESOP fonctionnent sur la base des charges financières, mais un co-financement est nécessaire à l'étape du démarrage. En terme de viabilité, une stratégie de retrait des ESOP n'est pas nécessaire, étant donné qu'il n'y a aucune implication dans les activités quotidiennes des agriculteurs. On peut donc dire que les ESOP sont guidées par la demande en ce qu'elles orientent leurs activités vers la demande de marché. Là où il y a une demande à laquelle la production locale peut accéder, l'ESOP joue le rôle de pont entre les deux.

Concernant l'approche programme, Duermael a affirmé que les ESOP fonctionnent dans le cadre du CLSP, qui est le cadre national d'investissement dans le développement. En outre, le modèle ESOP correspond aux principes de l'approche programme tels l'appropriation et l'utilisation des acteurs et des structures locales et pourrait être intégré dans le développement agricole et rural des approches programmes (et du CSLP).

L'aide alimentaire constitue souvent l'opération de choix contre la faim dans les zones où les gens sont pauvres. Mais cela peut avoir des répercussions sur une économie locale (déjà fragile) avec une baisse des prix des denrées alimentaires et une chute des revenus des agriculteurs. Une alternative à ce scénario serait le « transfert

d'argent » dans les zones où les aliments sont subventionnés. En Zambie, les expériences offrent un éventail d'effets positifs comme l'a présenté *Mwape Walumba* dans **Le transfert d'argent comme un moyen d'accroître la sécurité alimentaire tout en soutenant les marchés locaux de maïs.**

Dans le cadre d'assistance publique de la Zambie, un plan de transfert d'argent est actuellement en application dans la région de Kalomo, dans la province du sud, sur la base d'un projet pilote. La région est touchée par la sécheresse et le VIH/SIDA et 1 000 foyers bénéficient de transferts d'argent. La priorité est accordée aux vieillards, aux enfants, aux malades ou handicapés et aux femmes marginalisées.

Chaque foyer (avec enfants) reçoit la somme de 8 dollars US par mois. Cette somme entre en grande partie dans la consommation, certains investissements et peu d'épargne. Le plan touche ceux qui sont les plus nécessiteux et les tire de l'extrême pauvreté tout en atténuant les problèmes de sécurité alimentaire. Il agit positivement sur l'économie locale en stimulant la consommation (et même les investissements) d'aliments produits localement et de produits animaux. Dans la zone pilote, cela a conduit à la forte hausse des niveaux de production. Il y a eu également des impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire, car l'argent a servi à embaucher la main-d'œuvre ; une sorte de réaction à la chaîne.

Les participants ont posé des questions sur la viabilité du plan et ont voulu savoir s'il pourrait répondre aux exigences de l'approche programme. Walumba a mis l'accent sur le fait que le plan de transfert d'argent est guidé par la demande et utilise les acteurs, les structures et les procédures existants. De plus il a mentionné qu'un financement est assuré pour les années à venir (pour la zone pilote) et qu'à long terme, la Zambie est capable même de couvrir toutes les 200 000 foyers extrêmement pauvres. Il a aussi affirmé que ce plan est viable car il a suscité un accroissement de la production en réponse à la forte consommation locale et qu'il pourrait s'avérer plus viable que beaucoup d'autres approches en faveur des pauvres.

L' Accès aux marchés internationaux

Comment les petits propriétaires terriens africains peuvent-ils avoir accès aux marchés internationaux ? Quels sont les exemples de bonne utilisation de créneau de marchés ? Quels sont les risques et les opportunités d'accords commerciaux régionaux tels que les accords de partenariat économique entre l'Afrique et l'UE ? A qui cela profite t-il ?

Parfois, des petits propriétaires terriens peuvent avoir accès aux marchés, même à un niveau international. Les exemples examinés au cours du

8^e forum africain ont pris compte des produits biologiques ou des produits sauvages (comme le miel). Pendant ce 9^e forum africain, la portée d'un

« commerce équitable » a été abordée par *Andrew Charman* dans **Le commerce équitable : une solution pour un commerce viable et un développement durable pour les petits propriétaires terriens ?**

Il a commencé en indiquant que le commerce équitable ne concerne pas le développement des pays pour eux-mêmes. Il porte plutôt sur les producteurs marginalisés de ces pays et leur offre des opportunités durables et équitables d'entrer dans les marchés mondiaux à travers un commerce guidé par la consommation et un programme de développement. Les labels de commerce équitable ont commencé à émerger à la fin des années 80 : après l'initial café « Max Havelaar » au début, le marché s'est vite diversifié et actuellement, il comprend environ 850 produits tels que la banane, le cacao, le thé, le sucre, le riz, les fruits, le vin, l'artisanat et même le tourisme. Les adeptes du commerce équitable gratifient les producteurs d'un « premium social » d'environ 10% du prix d'achat des biens. Au cours des cinq dernières années, les biens du commerce équitable sont entrés dans les marchés principaux, spécifiquement en Amérique et en Europe. L'approche adoptée par les adeptes du commerce équitable a également évolué : au départ, il était très « guidé par l'offre » car les adeptes du commerce équitable se préoccupaient seulement de ce qui était produit et tentaient alors de le commercialiser. De nos jours, l'offre et la demande s'équilibrent et les produits du commerce équitable deviennent de plus en plus compétitifs dans les principaux marchés de vente en détail, avec des ventes mondiales de ces produits s'élevant à 800 millions de dollars US.

En Afrique, l'engagement des petits propriétaires terriens est centré sur les produits agricoles. On enregistre des cas de réussite avec la Zambie (le miel), le Malawi (sucre et arachide) et le Mozambique (amendes et riz) et la Tanzanie (café). En Afrique du Sud, l'approche du commerce équitable diffère de façon significative de celle des autres pays : dans le secteur du vin et de l'horticulture, cette approche a été alignée sur la politique gouvernementale du développement économique des Noirs (Black Economic Empowerment) et est ainsi devenue un canal de transformation de l'agro-business à travers le développement de l'implication et de l'assurance de bonnes pratiques environnementales et un travail éthique.

Bien que la croissance rapide du commerce équitable offre des débouchés aux petits propriétaires terriens africains, Charman a soulevé un certain nombre de préoccupations auxquelles il faut faire face : le risque de dépendance vis-à-vis des matières premières, le fait que les producteurs n'ont presque pas été impliqués dans la définition des termes du commerce et que jusqu'à présent le secteur public a fait preuve de peu de soutien

et d'engagement. Il a conclu en disant que bien que le commerce équitable ne peut pas faire face aux contraintes du marché international, pour les petits propriétaires terriens, il peut servir de catalyseur en initiant le changement et l'émancipation des organisations de producteurs afin qu'ils deviennent des acteurs compétents dans un marché de concurrence.

L'honneur de présenter le dernier exposé est revenu à *Agayo Ogambi*, avec **Les petits propriétaires terriens en route pour le marché international : le rôle du gouvernement, des bailleurs de fonds et des associations : le cas du Kenya.**

Les consommateurs du marché international sont de plus en plus concernés par la sécurité alimentaire, l'aspect environnemental, social et éthique de la production. Une vague d'activités législatives et régulatrices est venue en réponse aux préoccupations des consommateurs. Les producteurs des pays en développement et les petits propriétaires terriens en particulier, n'arrivent pas à respecter ces règles et normes. Au Kenya, cette tendance constitue une menace sérieuse au commerce des petits propriétaires terriens.

Aussi bien les normes sanitaires et phytosanitaires (telles que la traçabilité et les niveaux maximums de résidus) que le code de bonnes pratiques agricoles des détaillants européens (EUROGAP) représentent des normes de haute qualité et de sécurité alimentaire difficiles à respecter et très coûteuses.

Ogambi a mis l'accent sur certains règlements tels que ceux liés aux conditions de culture (droit à un salaire) sont dans l'intérêt des petits propriétaires terriens eux-mêmes, et bien que cela puisse être difficile à respecter, nous gagneront à maintenir ces normes plutôt qu'à lutter pour leur abandon. Il y a ensuite des règlements qui sont guidés par les consommateurs et qui ne sont pas négociables. Dans ce cas, on ne peut pas ne pas les respecter.

Ce qui peut être fait, c'est réduire le coût de la conformité. Actuellement, les produits sont certifiés par des agences d'authentification de l'UE que l'on paie très cher pour venir au Kenya. L'intention d'accorder du crédit aux sociétés kenyanes, de sorte qu'à l'avenir, elles puissent faire la certification elles-mêmes, ce qui rendrait le processus plus flexible et moins cher. Une autre solution est de lutter pour le prolongement de la « période de grâce pour la conformité », qui montre que le règlement est accepté, mais que la date d'application est négociée. Dans ce cas, pendant qu'ils travaillent à respecter les règles établies, les producteurs ne perdent pas le marché.

Au cours de la discussion, un participant a suggéré l'idée de la création d'un autre label appelé « produits par les petits propriétaires terriens ». Etant donné que les bailleurs de fonds ont déjà

beaucoup fait pour aider les pays en développement et leurs producteurs à garder leur position dans les marchés internationaux, cette idée n'a

pas l'air aussi saugrenue qu'elle n'en a l'air de prime abord.

Espace Ouvert

La dernière partie de l'après-midi de la quatrième journée a été utilisée pour les divers: on a demandé aux participants de proposer des sujets pour lesquels ils voudraient pousser la discussion et de former de petits groupes à cet effet. Après une phase de proposition de sujets très enthousiaste, bruyante et quelque peu turbulente, sept groupes de discussion ont finalement été formés :

1. Faire fonctionner les accords de partenariat économique en faveur des pays ACP
2. Les partenariats privés publics et les entrepreneurs locaux
3. Le processus de formulation des mesures politiques dans la préparation d'approches programmes
4. Le sort des petits producteurs africains dans un monde dominé par les multinationales internationales
5. Le rôle des organisations sous-régionales dans l'accès aux marchés
6. Soutenir l'accès des petits agriculteurs aux financements ruraux
7. Soutien inter forum aux unités de coordination des programmes agricoles.

Cette session visait à permettre aux participants de se regrouper et de discuter plus en détail d'un

sujet qui leur tient à cœur, avec des gens qui ont la même vision des choses qu'eux. La restitution en plénière a eu lieu dans la matinée du dernier jour, dans une ambiance de « place de marché » où les groupes ont présenté leurs conclusions au forum. Aucun format de rapport n'était imposé et la plupart des groupes ont simplement fait la restitution sur des tableaux de conférence. Un groupe a préparé des diapositives sur l'accès des agriculteurs sans ressources aux financements ruraux, qui ont montré beaucoup d'expériences et de belles images d'agriculteurs du Burkina Faso.

Plus intéressant encore, alors que le groupe qui a discuté de la formulation des mesures de l'approche programme a conclu qu'il était important que les expériences d'autres pays soient prises en compte dans le processus de formulation des mesures, le groupe dont la discussion a porté sur les unités de coordination des programmes agricoles a avancé que l'échange inter-Etat peut être mieux structuré et soutenu. Il a expliqué comment cela peut être fait.

Dans l'ensemble, il faut retenir que cinq groupes sur sept ont traité des sujets en rapport avec les marchés et le soutien aux entrepreneurs privés, ce qui montre combien ces sujets sont importants dans le secteur de l'agriculture et développement rural.

La dernière journée du forum est habituellement réservée à la réflexion sur les discussions qui ont été menées jusqu'à présent et à la recherche de voies pour avancer. Il est demandé aux participants de proposer des thèmes pour le prochain forum et de faire des suggestions pour les Fora à venir (voir l'évaluation du forum à l'annexe 5). Au cours des années, ce feedback actif et constructif a permis aux organisateurs d'acquérir de l'expérience et de mieux répondre aux attentes des participants.

Synthèse des conclusions du forum

Une vue d'ensemble a été présentée à travers le **9^e Forum Africain Ouagadougou 2005 : résumé des conclusions**, par Désirée Dietvorst. La discussion s'est largement appesantie sur ce qu'elle appelle le « dilemme agricole », en référence au fait que tandis que le secteur de l'agriculture est de plus en plus reconnu comme étant indispensable à la réduction de la pauvreté, les financements réels (par le gouvernement et les bailleurs de fonds) de ce secteur sont en chute. Pour renverser la vapeur, nous devons démontrer qu'investir dans l'agriculture conduit à la croissance de ce secteur.

Cet argument nous amène au fait qu'il est important de mesurer l'impact des programmes agricoles (et plus généralement ceux du secteur rural), un thème qui revient souvent dans les discus-

sions. Cependant, en dépit du fait que nous ne devons pas perdre de vue des objectifs fondamentaux comme la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté en milieu rural, les programmes agricoles ne doivent pas être mesurés en ces termes seulement. Pour s'assurer que le programme suit son cours, il doit être mesuré sur la base des objectifs à atteindre. Si ces objectifs exigent un renforcement de l'environnement politique, institutionnel et législatif, les indicateurs de suivi doivent les refléter.

Le rappel de la présentation a donné un aperçu sur les principales conclusions de chacun des trois thèmes du forum : Accès aux ressources, ressources et services et accès aux marchés. Ces conclusions sont présentées dans le sommaire, au début de ce rapport.

Les prochaines étapes

Le besoin de démontrer l'impact s'est tellement imposé tout au long des débats de cette année que les organisateurs ont accepté d'en faire le thème central du forum de l'an prochain, le 10^e forum africain, qui se tiendra en Namibie.

Les organisateurs du forum travaillent à installer un programme d'appui, suite à une demande formulée par les participants ces dernières années. Selon les participants, le forum aide à lancer des idées novatrices et constitue une occasion pour les délégations de plusieurs pays de se rassembler autour de résolutions. Cependant, après le forum, les participants sont laissés à eux-mêmes, alors qu'ils ont besoin d'aide pour mettre ces résolutions en pratique les derniers Fora, tenus à Pretoria (2003) et à Nairobi (2004), ont comporté des sessions sur l'organisation de ce support. Beaucoup ont mentionné, d'une manière ou d'une autre, les discussions au niveau des pays, sur les programmes spécifiques et réseautage inter-forum d'experts de divers pays, sur des sujets spécifiques. Pour répondre à ces demandes, des initiatives tendant à améliorer le forum africain sont en cours de création.

Une initiative porte sur l'appui à un échange plus structuré entre pays. Elle tournera autour d'un programme qui existe déjà et qui coordonne les unités ou les plates-formes (telles que secrétariats, bureaux, fora consultatifs et plates-formes consultatives, etc.) des acteurs au niveau national. L'objectif de cet appui est d'aider ces unités à mieux conseiller et coordonner l'application de programmes agricoles (ou de développement du monde rural) qu'elles appuient. Pour en parler, une table ronde informelle a été organisée et a regroupé les représentants des plate-forme consultatives existantes (c-à-d secrétariat PMA Ouganda, bureau MASIP au Malawi, AgSSIP au Ghana, ACF au Zambie et ASCU au Kenya). Bien que l'appui soit nécessaire, il est difficile de condenser cela sous la forme d'une formation standard, étant donné que le besoin, le contexte institutionnel et le mandat des différentes plates-formes varient considérablement.

Des formes plus appropriées d'appui ont été proposées et prennent en compte les visites d'échanges entre pays et les ateliers modérés.

Une autre composante est le site web dénommé plate-forme africaine pour le développement du

monde rural, mentionné plus tôt dans ce rapport (page 2). Ce site web s'inspirera des expériences et des informations collectées au cours des Fora des années précédentes. Un résumé succinct de la page d'accueil a été fait au cours de la présentation du résumé. Le site web se veut être interactif, en ce sens que les utilisateurs peuvent télécharger des informations. Il aura la carte de l'Afrique comme outil de navigation. Les utilisateurs auront la possibilité d'avoir des mises à jour automatiques et le site offrira une possibilité de liens avec d'autres sites web. On espère qu'il sera fonctionnel d'ici début 2006. Tous les participants recevront le lien via E-mail, dès que le site est accessible.

Les participants au forum seront automatiquement informés des nouvelles en rapport avec le site web ou toute autre activité liée au forum africain.

Annexe 1 Aperçu sur les Fora Africains 1997-2004

<p>VIII^e Forum Africain</p> <p>Le Secteur Privé en tant que partenaire dans la lutte contre la pauvreté : Acteurs non gouvernementaux dans des programmes agricoles. 6-10 septembre, 2004, Nairobi, Kenya.</p> <p>GTZ-FIDA-inWent</p>	<p>La question des « acteurs non gouvernementaux dans un contexte d'Approche Programme (PBA) » a été examinée en reconnaissance du rôle de plus en plus croissant des acteurs du secteur privé dans la réduction de la pauvreté. Le forum a examiné la manière dont l'Approche Programme peut offrir un cadre dans lequel les opérateurs sont soutenus et ce que cela signifie concernant l'action des donateurs. Il a été question du rôle du producteur commercial et l'approche denrée a de nouveau été évoquée comme moyen pour juguler les difficultés liées à la production.</p>
<p>VII^e Forum Africain</p> <p>La lutte pour une plus grande solidarité en faveur des pauvres : créer un lien entre les stratégies nationales et les priorités locales. 8-13 juin 2003, Pretoria, Afrique du Sud</p> <p>GTZ-CTA</p>	<p>En réponse à une préoccupation sur la recentralisation des tendances des approches sectorielles (SWAp) et le CLSP à l'échelle nationale le forum s'est penché sur la manière d'intégrer les priorités locales aux programmes nationaux et de s'assurer que les ressources atteignent la basse classe et la couche pauvre de la population. Pour la première fois, il a été question du commerce et des voies par lesquelles les SWAp et CLSP peuvent mieux l'aborder.</p>
<p>VI^e Forum Africain</p> <p>Approche sectorielles: Aident-ils réellement les pauvres ? 13-16 novembre 2001, Accra, Ghana.</p> <p>GTZ-FIDA</p>	<p>Le forum a présenté un aperçu des procédés utilisés jusque-là par les SWAp et les CSLP, et a essayé d'aborder des programmes sectoriels considérés comme piliers dans la mise en œuvre des CSLP dans leur ensemble. Une attention particulière a été accordée aux expériences menées sous les SWAp et portaient sur la participation de la société civile dans la planification et la mise en œuvre et dans quelle mesure ces bonnes ou mauvaises pratiques peuvent servir de leçon aux CSLP.</p>
<p>V^e Forum Africain</p> <p>Approche sectorielle: Toujours en cours ou en voie d'échec ? 13-17 novembre 2000, Harare, Zimbabwe</p> <p>GTZ</p>	<p>Avec un taux accéléré de la mise en œuvre du programme sectoriel à travers l'Afrique, la déception consécutive aux résultats réels a paru croissante. Sur la base d'une analyse des gagnants et des perdants du processus de l'approche sectorielle, une attention particulière a été accordée à la manière de mieux faire travailler les approches sectorielles au profit des acteurs non gouvernementaux et à des services décentralisés.</p>
<p>IV^e Forum Africain</p> <p>Participation aux programmes sectoriels. 20-23 septembre 1999, Lusaka, Zambie</p> <p>GTZ-FIDA</p>	<p>Le champ d'action allait de l'agriculture aux défis opérationnels intersectoriels suite à un constat que beaucoup de contraintes pratiques liées à la mise en œuvre (ex : la réforme institutionnelle, la décentralisation) sont connues non pas par le secteur de l'agriculture seul mais aussi par ceux de la santé et de l'éducation</p>
<p>III^e Forum Africain</p> <p>Atelier de formation sur les programmes sectoriels dans l'agriculture. 28 septembre-1 Octobre 1998, Harare, Zimbabwe</p> <p>GTZ-BM</p>	<p>Cet atelier a été conçu sur les capacités des praticiens en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes sectoriels agricoles. Les participants sont venus des pays où les programmes d'investissement dans le secteur agricole sont en cours d'exécution et des pays où ils ne sont qu'au stade de planification afin d'utiliser au maximum les leçons apprises.</p>
<p>II^e Forum Africain</p> <p>Atelier International sur les programmes d'investissement dans le secteur agricole. 12-14 novembre 1997, Lilongwe, Malawi.</p> <p>GTZ-BM</p>	<p>Cette rencontre s'est focalisée sur le cadre institutionnel et les réformes institutionnelles en tant que parties intégrantes des processus d'investissement dans le secteur agricole. Les acteurs y ont été invités et la plupart d'entre eux sont venus des pays où les programmes d'investissement dans le secteur agricole sont en cours d'exécution.</p>
<p>I^{er} Forum Africain</p> <p>Atelier International sur les programmes sectoriels dans le domaine de l'Agriculture. 12-14 Février 1997, Lusaka, Zambie.</p> <p>BM-FIDA-GTZ</p>	<p>C'était la 1^{ère} rencontre internationale qui se tenait sur les programmes d'investissement dans le secteur agricole en Afrique sub-saharienne. Les débats ont été beaucoup plus axés sur les définitions des programmes sectoriels et les conditions préalables requises. La rencontre a insisté sur le besoin de ré-sautage accru et a ainsi donné l'élan pour l'événement annuel à venir.</p>

Annexe 2 : Programme du 9^e Forum Africain, Ouagadougou 2005

LUNDI 19 septembre		
Inscription des participants	8 :00	
Mot de bienvenue à tous les participants	8 :30	Peter Conze, Directeur Général, Département Afrique GTZ Eschborn, Allemagne
Mot de bienvenue	9 :00	Christoph Kohlmeyer, Ministre de la Coopération Economique et du Développement d'Allemagne
Ouverture du forum	9 :30	Monsieur Salif DIALLO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso
Pause-café et photo de famille	10:00	
Introduction		
La Plate-Forme Mondiale des Bailleurs de Fonds du Développement Rural (GDPRD)	10 :30	Christoph Kohlmeyer, Forum International des Bailleurs sur le Développement Rural
L'appui à l'agriculture: l'Approche-Programme	10 :50	Désirée Dietvorst, Consultant, Namibie
Les PBA dans le développement agricole et rurale : synthèse des conclusions à travers l'Afrique	11 :10	Samuel Asuming-Brempong, University of Legon, Ghana
Discussions Tables-rondes et Q&R avec les présentateurs	11 :30	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Déjeuné	12 :30	
Programmes Agricoles		
Programme Agricole Sectoriel au Burkina Faso : processus et perspectives	13 :30	Salif Guigma, SP/CPSA, Ministère de l'Agriculture, Burkina Faso
Pro-Agri II: Basé sur les acquis et les leçons tirées au Mozambique	13 :50	Rodney Riviere, Conseiller du Ministre de l'Agriculture, Mozambique
Stratégie de redynamisation du secteur de l'agriculture; le modèle Kenyan, pour une approche sectorielle	14 :10	James E.O. Ongwae, Secrétariat Permanent, Ministère de l'Agriculture, Kenya
<i>Discussions -Tables-rondes et Q&R avec les présentateurs</i>	14 :30	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Pause-Café	15 :30	
Politiques et programmes		
La Politique Agricole de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)	16 :00	Roger Kaboré, Directeur Division Agriculture, Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
L'alignement des programmes sectoriels avec les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté : Conclusions du groupe de Travail Appui sectoriel du PSA	16 :20	Georg Schaefer, du Partenariat Stratégie avec l'Afrique (PSA)
<i>Discussions -Tables- rondes et Q&R avec les présentateurs</i>	16 :40	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Cocktail		

MARDI 20 septembre		
Introduction	8 :00	Facilitateurs
Accès à la terre		
Accès à la terre et stratégies pour la réduction de la pauvreté : vers de nouvelles reformes en Afrique ?	8 :30	Hubert Ouédraogo, Consultant, Burkina Faso
L'accès équitable à la terre et appui-stratégie en Namibie	8 :50	Eric Ndala, Directeur de la planification et Sam Kapiye, Dir. Dep. Exploitation des Terres et de la Planification, Ministère chargé des Terres et de Recolonisation, Namibie
<i>Session Table Ronde et Q&R avec les Communicateurs sur le volet 'Terre'</i>	9 :10	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Pause-Café	10 :30	
Accès à la main-d'œuvre		
Stratégies d'intégration du VIH/SIDA comme partie intégrante d'un programme national sur le développement rural : le cas de la Zambie	11 :00	Petronella Lubasi, Spécialiste des Questions Sociales et Techniques sur la Vulgarisation, Province du Sud, Min. de l'Agriculture, Zambie Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs
Canalisation des stratégies d'atténuation du VIH/SIDA : Partie A : Cas de la Province du Mpumalanga, Afrique du Sud.	11:20	M.C. Magagula, Directeur de la Stratégie, planification & politique, Bureau du Premier Ministre, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud.
Déjeuner	12 :00	
Canalisation des stratégies d'atténuation du VIH/SIDA: Partie B : Approches et résultats par les réseaux sectoriels pour le développement rural	13 :30	J. L. Grimm, GTZ-Adviser, Bureau du Premier Ministère, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud.
<i>Table Ronde et Q&R avec les Communicateurs sur le volet 'travail'</i>	13 :50	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Pause-Café	15 :00	
Accès au capital		
Gestion des finances publiques par les associations des producteurs aux niveaux locaux au Burkina Faso.	15 :30	Christophe Yaméogo, CPCE (Cadre Provincial de Coopération et d'Exchange) / Banque Mondiale
Un cadre de Lutte contre la Pauvreté à travers la transformation du secteur agricole et le financement rural en Ouganda	15 :50	Carol Kego Laker, Secrétariat PMA, Ouganda
<i>Session Table Ronde et Q&R avec les Communicateurs sur le volet 'capital'</i>	16 :10	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>

MERCREDI 21 septembre		
Introduction	8 :00	Facilitateurs
Améliorer l'accès aux services dans les Approches-Programmes	8 :20	Andrea Wetzer, GTZ, Eschborn
Les PPP dans le contexte des Programmes Agricoles : leçons et perspectives	8 :40	Hartwig Rupp, Coordonateur Régional Afrique GTZ ; Généviève Compaoré, Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé ; J-B Zoma, PAF
Session Table Ronde et Q&R	9 :10	Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs
Pause-Café	10 :00	
Sessions parallèles A (Salle des plénières)		
Alignement et Approches Programmes : le cas du Programme Sectoriel Agricole en Tanzanie	10 :30	Hirofumi Hoshi, JICA, Tanzanie
Rle développement des Organisations Paysannes au Ghana	10 :50	Emmanuel Dormon, Coordonnateur OP et Dr Kwame Amezah, Directeur ; Service de Développement de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Ghana
Expériences acquises dans la commercialisation des céréales par l'Union des Associations pour la Commercialisation des Produits Agricoles dans la Boucle de Mouhoun (Burkina Faso)	11 :10	Nonyeza Bonzi, Union des Associations pour la Commercialisation des produits Agricoles dans la Boucle du Mouhoun (UGCPA-BM), Burkina Faso
<i>Session Table Ronde et panel Q&R</i>	11 :30	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Sessions parallèles B (salle des commissions)		
Défis de la gestion des services décentralisés: expériences du Programme d'Investissement Sectoriel Agricole du Malawi (MASIP)	10 :30	Ian Kumwenda, Bureau MASIP, Malawi
L'Agriculture n'est pas (encore) une profession en Zambie	10 :50	Masiye Nawiko et Klaus Droppelmann, Forum de Concertation Agricole, Zambie
Institutionnaliser les approches de prestation de services guidées par le demande en Afrique du Sud	11 :10	Ephenia Kganyago, Cadre Supérieur, Direction de l'Agriculture de Limpopo, Afrique du Sud
<i>Session Table Ronde et panel Q&R</i>	11 :30	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Déjeuner	12 :30	
Visites de terrain	13 :30	

JEUDI 22 septembre		
Introduction	8 :00	Facilitateurs
Politiques commerciales internationales		
Le commerce équitable : une solution pour un commerce viable et un développement durable pour les petits propriétaires terriens ? Cas de l' Afrique Australe	9 :00	Andrew Charman, Consultant, Afrique du Sud
Les petits propriétaires terriens en route pour le marché international: le rôle du gouvernement, des bailleurs de fonds et des associations : le cas du Kenya	9:20	Agayo Ogambi, Trade Point OMC, Kenya, Chambre nationale du Commerce et de l'Industrie, Kenya
Session Table Ronde	9:40	<i>Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs</i>
Pause café	10 :30	
Commercialisation au niveau national		
Politiques commerciales et développement agricole au Sénégal : la protection du marché national est-elle efficace ?	11 :00	Cheikh Tidiane Dieye, Rédacteur de »Passerelle Enda Tiers Monde Sénégal
Transferts d'argent comme moyen d'accroître la sécurité alimentaire tout en soutenant les marchés locaux du maïs : expérience de la Zambie	11 :20	Mwape Walumba, Directeur Provincial de l'Action de la Province du Sud, Min. de l'Action Sociale et du Développement Communautaire, Zambie
Session Table Ronde	11 :40	Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs
Promouvoir l'accès au marché en soutenant les entreprises locales et les associations de producteurs au Burkina Faso	12 :00	Vincent Duermael, Entreprises de services aux Organisations de Producteurs (ESOP), Burkina Faso
Session Table Ronde et panel Q&R	12 :20	Tous les participants, facilitateurs et rapporteurs
<i>Déjeuner</i>	13 :00	
Echanges informels		
Débats	14 :00	Tous les participants
<i>Dîner</i>		

Vendredi 23 septembre		
Introduction	8 :00	Facilitateurs
Marché Ouvert	8 :30	Tous les participants
Synthèse et harmonisation		
Synthèse des conclusions du forum	9 :30	Désirée Dietvorst
<i>Pause café</i>	10 :00	
Quelle sera la prochaine étape ? Comment aligner le débat régional du Forum africain au débat international sur les PBA et le développement en milieu rural	10 :30	Discussion en plénière
Evaluation et prochaines étapes		
Suggestions sur le thème et sous-thèmes du 10 ^e Forum africain	11 :15	Tous les participants
Evaluation du Forum	11 :45	Tous les participants
Clôture		
Quelques mots de la fin	12 :00	
Clôture officielle du 9 ^e Forum africain	12 :30	Salif Guigma, représentant le Ministère de l'Agriculture, Burkina Faso
Déjeuner	13 :00	
Départs des participants		

Annexe 3 : description des sorties sur le terrain

Sortie 1 : élevage (Loumbila)

L'abattoir frigorifique de Ouagadougou

L'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou passe présentement des temps difficiles, pas seulement à cause d'un processus de privatisation en cours, mais aussi à cause d'une discussion renouvelée sur son rôle général (en face de la persistance de l'abattage clandestin). Nous allons visiter les installations renouvelées de l'abattoir et rencontrer le Directeur Général.

Le centre d'insémination à Loumbila

A Loumbila, à une quinzaine de kilomètres au nord de Ouagadougou, le Ministère des Ressources Animales entretient un centre expérimental d'amélioration des races bovines du Burkina Faso. L'objectif principal est de procéder au développement des races laitières et bouchères adaptées à l'environnement du Burkina Faso. Le directeur du centre va nous guider dans les activités du centre.

A coté du centre d'insémination le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutique » a installé une « ferme semencière ». Nous allons faire escale là-bas avant de continuer à notre dernière étape.

Le « Cabri de Loumbila »

Le « Cabri de Loumbila » n'est pas seulement un maquis et un point de distraction, c'est également une ferme, qui produit en première ligne du fromage de chèvre pour les grandes alimentations de la capitale. C'est ici, où nous allons terminer notre sortie avec un repas et des boissons.

Sortie 2 : karité (Tanghin-Dassouri)

L'entreprise « Karilor »

Pour les produits cosmétiques à base de beurre de karité, « Karilor » est un des plus grands producteurs au Burkina Faso. Nous allons visiter le lieu de production et la boutique principale, tous les deux situés dans le quartier « Gounghin » de Ouagadougou. Le fondateur et DG de l'entreprise va nous guider.

L'Association « Ragoussi » à Tanghuin- Dassouri

Tanghuin-Dassouri est un village situé non loin de Ouagadougou. Les femmes de ce village ont fondé l'association « Ragoussi » pour mieux organiser la collecte des noix de karité, la production du beurre et l'amélioration de leurs possibilités de commercialisation. Elles vont nous présenter une animation montrant la chaîne de production du beurre de karité. A l'issue de l'animation, nous auront la possibilité de discuter avec elles.

Les caïmans de Bazoulé

La mare de Bazoulé est une des grandes attractions culturelles et touristiques dans les alentours de Ouagadougou. Les caïmans de cette mare sont considérés comme sacrés. Les jeunes de ce village ont fondé une association pour mettre en valeur cette attraction. Ils contrôlent l'accès à la mare, ils gèrent des boutiques avec des produits artisanaux et un lieu de distraction, dans lequel nous allons terminer la soirée.

Sortie 3 : coton (Saponé / Possomtenga)

L'entreprise « FasoCoton » à Ouagadougou

« FasoCoton » a pris, en 2004, les activités de l'ancienne entreprise étatique SOFITEX pour la zone de Ouagadougou.

« FasoCoton » organise la production du coton en donnant aux groupements de producteurs des intrants et des crédits. Puis, l'entreprise organise le transport du coton des villages au site central et assure la transformation.

Nous allons nous entretenir avec le Directeur Général et avec le Directeur de la Production et nous allons visiter l'usine (toujours en réfection).

L'association des producteurs de coton à Saponé

Cette association est une des nombreuses qui travaille avec FasoCoton. Les producteurs ont des champs de 1 à 2 hectares. Ils ont commencé seulement en 2004 avec la création de FasoCoton. Nous allons visiter un champ au bord de la route et discuter avec les membres de l'association sur leurs expériences pratiques.

L'association « Etoile de Coton »

L'« Etoile de Coton » regroupe des femmes de différents villages, qui produisent le coton et fabriquent des tissus. L'association gère une boutique à Possomtenga, un petit village situé aux marges de Ouagadougou. Nous allons visiter les ateliers de tissage, échanger avec les membres de l'association et visiter la boutique.

Après notre visite, les femmes vont nous accueillir sous un hangar aménagé. Une soirée en pleine nature avec un simple repas et des boissons fraîches nous attend.

sortie 4 : foncier & pisciculture (Rapadama – Ziga)

Réalisation du PFR à Rapadama

Le « Projet du Foncier Rural » est un instrument du « Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques » pour modérer les problèmes fonciers. Les questions les plus brûlantes sont l'accès équitable à la terre (entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes) et les conflits entre cultivateurs et éleveurs. Nous allons rencontrer des bénéficiaires de ce projet et nous allons discuter avec eux.

Le barrage de Ziga et la pisciculture

Le barrage de Ziga est une des plus grandes réalisations au niveau du Burkina Faso de ces dernières années. Situé à une trentaine de kilomètres à l'Est de Ouagadougou, il est principalement consacré à l'approvisionnement de la capitale en eau. Mais en même temps ils s'installent, au bord du barrage, des multiples autres activités. Comme un exemple, nous allons visiter les étangs aménagés pour la pisciculture par la « Maîtrise d'Ouvrage de Ziga » depuis 2004.

En rentrant, nous allons faire escale dans un lieu de distraction assez sympathique, situé à 15 kms de Ouagadougou : « Camping le Pharaon ».

Annexe 4 : Liste des Participants

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N° / FAX N° :	ADRESSES -E-MAIL
Charman Andrew	Afrique du Sud	Consultant	Consultant	Tél : +27-21-625177	ajec@zsd.copa
Grimm L. Josef	Afrique du Sud	GTZ-MRDP (Mpumalanga Rural Development Programme)	Program Coordinator	Tél : +27-82-881-5917 Fax : +27-82-881-5917	gtz@gtz-mrdp.co.za josef.grimm@gtz.de
Kganyago Ephenia	Afrique du Sud	Limpopo Department of Agriculture	Senior Manager : District Services & Agriculture	Tél : +27-15-632-5529 / 082-809-5630	<a href="mailto:Ephe-
nia@agricho.norprov.gov.za">Ephe- nia@agricho.norprov.gov.za
Magagula M. Charles	Afrique du Sud	Mpumalanga Provincial Government	Directorate Macro Policy & Planning Unit	Tél : +27-13-766-2386 / +27-82-822-6065 Fax +27-13-766-2499	cmagagula@mpg.gov.za
Ramaru Johannes Malose	Afrique du Sud	Limpopo Department of Agriculture	Deputy Manager	Tél. : + 27-15-295-7090 Fax : +27-15-295-7028/27	ramarujm@agricho.norprov.gov.za Pier-paolo.Ficareli@gtz.de
Albert Helmut	Allemagne	GTZ	Coordinator Trade Program	Tél.: + 49-6196-7980-1480	helmut.albert@gtz.de
Conze Peter	Allemagne	GTZ	Director General, Africa Department	Tél : +49-6196-791901 Fax : +49-6196-797175	peter.conze@gtz.de
Graefen Christian	Allemagne	GTZ	Project Manager	Tél : +49-6196-791481	christian.graefen@gtz.de

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Kessler Christoph	Allemagne	KFW		Tél.: +49-6967430 Fax.: +49-69-7431-2944	christoph.kessler@kfw.de
Kohlmeyer Christoph	Allemagne	BMZ	Chef du Departement Agriculture	Tél.: +49-1888-535-0 Fax: +49-1888-535-3500	christoph.kohlmeyer@bmz.bund.de
Kressirer Robert	Allemagne	GTZ Head Office	Priority Area Manager Rural Development	Tél : +49-6196-791429 Fax : +49-6196-796103	robert.kressirer@gtz.de
Mohr Ulrich	Allemagne	GTZ	Chef du Departement Agriculture, Sécurité Alimentaire et Pêche	Tél : +49-6196-7914-20 Fax : +49-6196-7961-03	ulrich.mohr@gtz.de
Orphal Jana	Allemagne	GTZ, Sector Project Land Management	Project Officer	Tél : +49-6196-791482 Fax : +49-6196-796103	jana.orphal@gtz.de
Rupp Hartwig	Allemagne	GTZ-PPP-Project	Regional Coordinator PPP-Africa	Tél : +49-6196-791043 Fax : +49-6196-801043	hartwig.rupp@gtz.de
Sackniess Lutz	Allemagne	INWENT	Chef de Projet	Tél : +49-8157-938105 Fax : +49-8157-938777	lutz.sackniess@inwent.org
Schäfer Georg	Allemagne	GTZ Eschborn	Gruppenleiter OE 1002, Economist, Regional Project "Support to African Initiatives"	Tél : +49-6196-791556 Fax : +49-6196-796148	georg.schaefer@gtz.de

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Wetzer Andrea	Allemagne	GTZ, SV "Wissenssysteme im ländlichen Raum"	Assistante Technique	Tél : +49-6196-791442 Fax : +49-6196-797162	andrea.wetzer@gtz.de
Werner Jutta	Allemagne	GTZ/Tchad	Conseillère Technique	Tél : +49-3044-718881	jutta.werner@gtz.de
Wilcke Angelika	Allemagne	redaction "Entwicklung & ländlicher Raum"	Editor	Tél : +49-6924-788465	A.Wilcke@dlg.org
Sturesson Peter	Belgique	European Commission	Sr. Administrative Officer	Tél : +32-2-2991540 Fax : +32-2-2995734	peter.sturesson@cec.ev.int
Fandohan Sylvestre	Bénin	CIDR		Tél : +229-30-44-15/ 30-70-08 Fax : + 229-30-44-16	procgrn@leland.bj
Mutlu Petra	Bénin	GTZ	Coordinatrice ProCGRN	Tél : 229-30-44-15	petra.mutlu@gtz.de
Bayala B. Stephane	Burkina Faso	FIAB	Secrétaire Permanent	Tél : +226-50-36-82-09 / 76-61-10-13 Fax : +226-50-36-82-09	fiab@zcp.bf / fiab@cenatrin.bf
Badolo Adolphe	Burkina Faso	PNDSA II	Nutritionniste	Tél : +226-50-31-78-20 Fax : +226-50-31-25-27	adbadolo@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Badolo Gaspard	Burkina Faso	Assemblée Nationale	Président CODE	Tél : +226-70-21-00-46	Pas de E-mail
Bagué Daouda	Burkina Faso	SAME	Directeur	Tél : +226-40-55-06-72 / 70-25-58-75	pabo@fasonet.bf
Bahm Andrea	Burkina Faso	GTZ/PDA	Coordinatrice	Tél : +226-50-33-19-10 / 70-21-45-30 Fax : +226-50-31-08-73	andrea.bahm@gtz.de
Banaon Sary	Burkina Faso	CEFRAP	Chef de Service Etude et Prospection	Tél : +226 -50-37-85-94 Fax : +226-50-37-85-97	cefrap@zcp.bf
Bengaly Abdoulaye	Burkina Faso	Consult Conseil / Bureau d'étude	Consultant	Tél : +226-50-39-32-03 / 76 -60-94-09	bengalyaziz@yahoo.fr
Biego Sams-sonna	Burkina Faso	CTRAPA	Directeur	Tél : +226-50-36-54-89 / 76-62-51-14	biegosamson@liptinfor.bf
Bikienga Issa Martin	Burkina Faso	CILSS	Secrétaire Exécutif Adjoint	Tél : +226-50-37-41-25 Fax : +226-50-37-41-32	issa.bikienga@cilss.bf
Bonzi Nonyeza	Burkina Faso	UGCPA / BM	Président	Tél : +226-20-52-01-90 / 70-27-27-68 Fax : +226-20-52-03-74	bnonyeza@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Compaoré Marie Genevière	Burkina Faso	Ministère du Commerce	Directrice de la Coordination et de l'Assistance au Secteur Privé	Tél : +226-50-30-73-42 / 50-38-21-67 / 70-23-23-93	compaoregenevieve@yahoo.fr
Compaoré / Koulibaly Placide Y.	Burkina Faso	Afrique Verte Burkina	Responsable Formation	Tél : +226-50-34-11-39 Fax : +226-50-34-36-24	afrique.verte@liptinfor.bf
Cupillard Matthieu	Burkina Faso	APB / DED	Assistant Technique	Tél : +226-40 77 95 08 / 76 68 55 30	apb@fasonet.bf
Dabiré A. Bernard	Burkina Faso	PAFASP	Assistant au Coordonnateur PAFASP	Tél : +226-50-30-42-79	atamanabd@liptinfor.bf
Dagano M. Joseph	Burkina Faso	FEPPASI	Président des Agriculteurs	Tél : +226-50-41-34-56/80 / 76-60-69-29	sissilivalakou@fasonet.bf
Delisle Yves	Burkina Faso	Coopération Autrichienne	Chargé de Programme DR	Tél : +226-50-31-28-44 Fax : +226-50-31-28-45	yves-delisle@coopaut.bf
Diallo Sabine	Burkina Faso	GTZ	Coordinatrice Pôle Concentration Décentralisation Coopération Allemande	Tél : +226-50-30-28-04	sabine.diallo@gtz.de
Djibo Ousmane	Burkina Faso	GTZ/PDA	Conseiller Technique en Financement	Tél : 226-50-33-19-10 / 70-21-61-91 Fax : +226-50-31-08-73	ousmane.djibo@gtz.de

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Duermael Vincent	Burkina Faso	Projet CIDR - Projet ESOP	Chargé de Programme	Tél : +226-50-36-34-52 Fax : 226-50-36-34-52	cidresop@liptinfor.bf
Furukawa Kae	Burkina Faso	JICA/JOCV	Chargé de Programme	Tél : +226-76-68-58-33 Fax : +226-20-97-12-00	jocv-bobo@fasonet.bf
Gentges Susanne	Burkina Faso	DED	Directrice	Tél : +226-50-34-28-44 / 50-34-22-81 Fax : +226-50-34-00-59	ded@fasonet.bf
Goungounga Justin	Burkina Faso	SP/CONEDD	Coordonnateur Technique et Administratif	Tél : +226-50-31-24-64 / 70-23-75-79	jgoungounga@yahoo.fr
Grell Hermann	Burkina Faso	MA CILSS/GTZ et Büroleiter	AP + AV	Tél : +226-50-31-16-72	Hermann.Grell@gtz.de
Guigma Salif	Burkina Faso	SP/CPSA	Directeur Departement de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture)	Tél : +226-76-65-32-86 Fax : +226-50-31-47-73	sguigma.sp-cpsa@cenatrin.bf salifg@yahoo.fr
Janus Hartmut	Burkina Faso	Projet / GTZ Conseiller Technique en relation avec le MEF	Conseiller Technique Principal	Tél : +226-50-33-60-92 / 70-20-06-66	Hartmut.Janus@gtz.de
Kaboré Agnès	Burkina Faso	GTZ/PDA	Assistante à la Coordination du Programme	Tél : +226-50-33-19-10 Fax : +226-50-31-08-73	agnes.kabore@gtz.de

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Kaboré Alexis	Burkina Faso	Agence CORADE	Directeur	Tél : +226-50-30-73-28 Fax : +226-50-30-73-29	corade@fasonet.bf
Kaboré Roger	Burkina Faso	UEMOA	Chargé de l'Agriculture / Secrétaire Permanent du Programme Régional de Sécurité Alimentaire	Tél : +226-50-31-88-74 / 76-64-17-14	roger.kabore@uemoa.ent
Ki Charles Aimé	Burkina Faso	Mutuelle d'Epargne et Crédits de Toma	Tresorier	Tél : +226-20-53-61-07	Pas de E-mail
Kogachi Aki	Burkina Faso	PNUD	Assistante de Programme Environnement	Tél : +226-50-30-67-62/64	aki.kogachi@undp.org
Konaté Adama	Burkina Faso	BUNASOLS	Directeur Général	Tél : +226-50-36-18-85 / 70-27-85-87	damuskonate@yahoo.fr
Koné Sibiri	Burkina Faso	Autorité du Liptako-Gourma	Ingénieur Agronome	Tél : +226-50-30-61-48/49 / 70-26-25-57	s_kone55@yahoo.fr
Koyara Marie-Noël	Burkina Faso	FAO	Représentante	Tél. : +226-50-30-60-67/58	FAO-BFA@fao.org
Malgoubri M. Eugenie	Burkina Faso	STC-PDES / MEDEV	Chargée de Programme	Tél : +226-50-32-43-62 / 76-61-93-85	eugeniemalgoubri@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Nana Issoufou	Burkina Faso	DEP/MRA	Chargé de Suivi Evaluation	Tél : +226- 50-32-60-49 / 70-29-14-10	issoufounana@hotmail.com
Nishiyama Noriyuki	Burkina Faso	Japon International Cooperation Agency (JICA)	Expert de l'Agri-culture	Tél : +226-50-34-65-23 / 78-83-36-75 Fax : +226-50-36-65-20	nishiyama@cenatrin.bf
Ouattara Seriba	Burkina Faso	Ministère du Commerce	Directeur Général du Commerce	Tél : +226-50-32-60-04 /70 27 21 87 Fax : +226-50-32-60-04	mcia@cenatrin.bf seouatt@hotmail.com
Ouédraogo Jacob	Burkina Faso	PICOFA	Coordonnateur	Tél : +226 40-77-11-72 / 70-21-62-40 Fax : 40-77-11-72	jacobouedra@yahoo.fr
Ouédraogo Albert	Burkina Faso	Premier Ministère	Attaché de Mission	Tél : +226-50-32-48-89/90/91	bertoued@yahoo.fr
Ouédraogo B. Oumar	Burkina Faso	MAHRH	Directeur DEP	Tél : +226-50-32-41-01 Fax : +226-50-30-81-13	depmahrh@fasonet.bf
Ouédraogo Hubert	Burkina Faso	Cabinet juridique DID	Consultant international	Tél.: +226-50-31-30-33 / 70-20-33-47	o.hubert@fasonet.bf hodrigo@yahoo.fr
Ouédraogo Mahama	Burkina Faso	African Union - SAFGRAD	Chargé de Recherche et Programme	Tél : +226-50-30-60-71 Fax : +226-50-31-15-86	mahamao.safgrad@cenatrin.bf

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Ouédraogo Nabyouré	Burkina Faso	SP/CPSA	Chargé d'Etudes	Tél : +226-50-31-84-61	onisnaby@yahoo.fr
Ouédraogo Saïdou	Burkina Faso	Fédération des Caisses Populaires du Burkina	Directeur du Réseau et Développement	Tél : +226-50-30-48-41 Fax : +226-50-30-49-10	fcpb@cenatrin.bf
Outmani Abderrahmane	Burkina Faso	PDES II (MRA)	Conseiller Technique	Tél : +226-40-56-00-90 / 76-63-54-64 Fax +226-40 56 00 90	outmania@fasonet.bf
Rouamba Pascal	Burkina Faso	Coopération Suisse	Chargé de Programme	Tél : +226-50-30-67-29 Fax : +226-50-31-04-66	ouagadougou@sd.net pascal.rouamba@sd.net
Sana Oumarou	Burkina Faso	MRA / DGPA	Chef de Service	Tél : +226-50-30-66-88 / 70-26-99-44	sanaoumarou@yahoo.fr
Sanon Boureima	Burkina Faso	U.N.P.C.B.	Coordonnateur	Tél : +226-20-97-33-10 Fax : +226-20-97-20-59	unpcb@fasonet.bf
Sanon Kommo Bruno	Burkina Faso	DRAHRH -Hauts Bassins	Suivi Evaluation DRAHRH/HTS. BS	Tél : +226-20-97-11-48 / 76-68-58-77 Fax : +226-20-97-18-23	haubas@fasonet.bf
Sawadogo Boukary	Burkina Faso	Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat	Economiste	Tél : +226-50-30-61-14/15 Fax : +226-50-30-61-16	b_ksaw@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Sawadogo Issa	Burkina Faso	DEP/Ministère des Ressources Animales	Chargé d'Etudes	Tél : +226-50-31-06-93 / 70-72-13-63	is.sepdep@mra.gov.bf
Sigouaida Martin	Burkina Faso	C.P.F.	Membre	Tél : +226-76-47-37-02	cbpf_apcf@yahoo.fr
Sissoko Keffing	Burkina Faso	CILSS	Expert Agro Economiste	Tél : +226-50-37-41-25 Fax : +226-50-37-41-32	keffings@yahoo.fr
Somda Marcel	Burkina Faso	Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB)	Conseiller du Directeur Général	Tél : +226-50-33-33-33 Fax : +226-50-31-43-52	bacb@bacb.bf
Somé François De Sales	Burkina Faso	Conseil des Oléagineux du Burkina (COB)	Responsable de la Commission Technique	Tél : +226-50-31-13-01 / 70 21 52 63 Fax : +226-50-31-40-43	shekinfa@yahoo.fr
Somé Jules	Burkina Faso	GTZ/PDA	Coordinateur Adjoint	Tél : 226-50-33-19-10 / 70-21-45-30 Fax : +226-50-31-08-73	jules.some@gtz.de
Sorgho Georges	Burkina Faso	DEP/MECV	Ingénieur des Eaux et Forêts	Tél : +226-50-32-40-74 / 70-26-50-04	georgesmo2@yahoo.fr
Tapsoba François	Burkina Faso	MACILSS	Economiste	Tél : +226-70-26-23-91 Fax : +226-50-31-16-72	Francois_tapsoba@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Tougma Eloi	Burkina Faso	ATC/B	Secrétaire Général		atcb@fasonet.bf
Tougma Yemdaogo	Burkina Faso	SP/PPF	Chargé d'Etudes	Tél : +226-50-30-12-64 Fax : +226-50-30-12-63	yougma@hotmail.com
Traoré B. François	Burkina Faso	UNPCB	Président	Tél : +226-20-97-33-10 Fax : +226-20-97-20-59	unpcb@fasonet.bf
Traoré D. Jules	Burkina Faso	APIPAC	Secrétaire Exécutif	Tél : +226-50-34-52-99 / 70-20-06-00 Fax +226-50-34-15-49	apipac@fasonet.bf
Traoré Félicité	Burkina Faso	GTZ/PDA	Consultante en Développement des Filières	Tél : 226-70-21-05-70 Fax : +226-50-31-08-73	felitra@yahoo.com
Traoré Sami	Burkina Faso	IFDC	Coordinateur	Tél : +226-76-68-50-70 Fax : +226-50-37-49-69	straore@ifdc
Yameogo Christoph	Burkina Faso	PNDSA II	Chargé de Conduite et évaluation de Projets de Développement Rural	Tél : +226-70-30-17-23 Fax : +226- 50-31-78-20	yachrist2@yahoo.fr
Yameogo Wilfried	Burkina Faso	SP / Suivi filière Cotton	Secrétaire Permanent	Tél : +226-50-33-58-93 Fax : +226-50-30-77-41	yamwilfried@yahoo.fr

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Zembo Daniel	Burkina Faso	Coopération Canadienne	Conseiller Technique	Tél : +226-50-30-76-77 Fax : +226-50-30-06-56	daniel.zembo@uap-burkina .bf
Zoma Jean Baptiste	Burkina Faso	Projet d'Appui aux Filières Bio Alimentaires (PAF)	Directeur	Tél : +226 50 31 40 52/57 - 50-37-14-29 / 70-20-02-82 Fax : +226 50 30 15 53	pafb@cenatrin.bf jbszoma@hotmail.com
Zomahoun Gilbert Honoré	Burkina Faso	DED Burkina Faso	Coordinateur "Secteur Développement Rural"	Tél : +226-50-34-28-44 / 50-34-22-81 Fax : +226-50-34-00-59	dedkor@liptinfor.bf
Zoungrana Mahama	Burkina Faso	DGPSA - MAHRH	Directeur Général de la Prévision et des Statistiques Agricoles	Tél : +226-50-32-45-77 Fax : +226-50-30-80-04	mazoung@fasonet.bf
Gwinner Joost	Cameroun	Reorientation of the Plant Protection Strategy in Cameroun	AV	Tél : + 237-770-23-61	Joost.Gwinner@gtz.de
Medou Jean Claude	Cameroun	Ministère de la Plannification	National Coordinator	Tél : +237-223-28-59 / 237-751-81-16 Fax : +237-223-97-49	jcmedou@yahoo.fr
Ngaleu Polycarpe	Cameroun	Planning Network & Consulting (PMC Sarl)	Ingénieur-Conseil, Directeur	Tél : +237-221-5851 / +237-986-3274 Fax : +237-220-9198	pnc.ngale@camnet.cm ngaleu_polycarpe@yahoo.com
Henry Daniel	Canada	ACDI	Conseiller développement rural /Agriculture	Tél. +1-819-994-4189 Fax : +1-819-994-6174	Daniel_henry@acdi-cida.gc.ca

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Ouattara Mamadou	Côte d'Ivoire	URECOS-CI	Directeur - Formation et Appui Cooperatif	Tél : +225-05-91-22-21 Fax : +225-36-86-00-03	ouattmam2004@yahoo.fr
Agobia Charles	Ethiopie	Canadian Int. Dev. Agency	Senior Food Policy Advisor	Tél : +251-1-715600 Fax : +251-1-715744	charles.agobia@cida-ecco.org
Abena A. Michael	Ghana		Department Reform Director of Agriculture	Tél : +233-71-22-983	maaddeh@yahoo.com
Adongo Sylvester	Ghana	Ministry of Agriculture (MOFA)	Regional Director of Agric, Northern region	Tél : +233-7122983	maaddeh@yahoo.com
Amezah Kwame	Ghana	Ministry of Agriculture (MOFA)	Directorate of Agricultural Extension	Tél : +233-244-231-521 Fax : +233-216-65-282	kamezah@hotmail.com
Asuming-Brempong Samuel	Ghana	University of Ghana	Professor	Tél : +233-21-502258 Fax : +233-21-500629	samasum@ug.edu.gh
Diehl Lothar	Ghana	GTZ	GTZ-Programme Advisor MOAP	Tél : +233-244-912967 Fax : +233-21-671415	lothar.diehl@gtz.de
Gagnon Michel	Ghana	Agence Canadienne de Développement International	Directeur Adjoint-Programme de Accra	Tél : +233-21-228555 Fax : +233-21-773792	michel.gagnon@international.ci

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Hudu Inusa	Ghana	Ministry of Agriculture (MOFA)			
Koranteng Nana	Ghana	CIDA / PSU	Consultant Food Security Advisor	Tél : +233-21-70-11528 Fax : +233-21-70-11572	nanak@cidapsu.org
Kurinaah Daniel	Ghana	Ministry of Agriculture (MOFA)		Tél : +233-020-82-51-290	
Otoo Lena	Ghana	Ministry of Agriculture (MOFA)	Assistant Director PPMED	Tél : +233-0244-389-922 Fax : +233-2166-8245/8	lena-otoo@yahoo.com
Robert Roxanne	Ghana	High Commission of Canada - CIDA	Second Secretary Development	Tél : +233-21-228-555 Fax : +223-21-773-792	roxanne.robert@international.gc.ca
Hoeffler Heike	Kenya	PSDA-Kenya	Programme Advisor	Tél : +254-20-2722419 / +254-722-345301 Fax : +254-20-2722424	Heike.Hoeffler@gtz.de
Hoffmann Reimund	Kenya	GTZ SNRD Working Group on Sector Reforms	Speaker	Tél : +254-20-2713417 / +254-722-803882 Fax : +254-20-2718044	Reimund.Hoffmann@gtz.de
Karuri Philip	Kenya	Promotion of Private Sector Development in Agriculture	Counterpart - Programme Manager	Tel : +254-20-2713417 Fax : +254-20-2718044	p.karuri@gtzpsda.co.ke

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Kimenyi Elizabeth	Kenya	Ministry of Agriculture	AG. Deputy Director-Sgribusiness	Tél : +254-20-2718870 ext. 48289/48392 Fax : +254-20-2711149	ewkimenyi@yahoo.com
Muhindi Simon	Kenya	Ministry of Agriculture		Tél : +254-271-8870	sbarasam@yahoo.com
Mwanza Rosemary	Kenya	Ministry of Livestock & Fisheries Devt		Tél : +254-722-76-30-39	mdunge-r@yahoo.co.uk
Ogambi Agayo	Kenya	Kenya National Chamber of Commerce and Industry	Manager / Trade Expert	Tél : +254 -722-970936 / +254-020-220867 Fax : +254-020-318367	Agayoo@yahoo.com
Ongwae James E.O.	Kenya	Ministry of Agriculture	Permanent Secretary	Tél : +254-722-52-3844 Fax : +254-202-710-816	
Onyango Anne Akinyi	Kenya	Ministry of Agriculture	Coordinator Agriculture Sector Coordination Unit	Tél : +254-271-8870 Ext.48024 / +254- 0722782492 Fax : +254-271-3619	ma@edcnet.zzn.com
Orina Margaret	Kenya	Promotion of Private Sector Development in Agriculture	Program Officer	Tél : +254-20-271-6990 Fax : +254-20-271-8044	m.orina@gtzpsda.co.ke
Kumwenda Ian	Malawi	MASIP	MASIP Coordinator	Tel : 017-55202 / 088-24861 Fax : 017-52186	inkumwenda@malawi.net

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Diarra Aminata	Mali	ONG AMEDD		Tél : +223-64-39 079 Fax : +223-26-40-962	aski2003@yahoo.fr
Sogoba Bougouna	Mali	ONG-AMEDD	Chef de Programme	Tél : +223-26-40-962 / 64-74-732 Fax +223-26-40-962	amedd@afribone.net.me bsogoba@hotmail.com
Tall Adama	Mali	Afrique Verte		Tél : +223-221-97-60 Fax : +223-641-18-74	afrique.verte@afribone.net.ml coopbomma@yahoo.fr
Kirsch Jung Karl P.	Mauritanie	GTZ		Tél : +222-542546 Fax : +222-542570	kakirsch@gtz.mr
Reviere Rodney	Mozambique	GTZ Rural Development Program in Mozambique	Programme Coordinator	Tél : +258-21-305-505 Fax : +258-21-305-472	rodney.reviere@gtz.de
Dietvorst Désirée	Namibie	GTZ	Consultante	Tél : +264-61-22-90-50 Fax : +264-61-22-90-49	dd@salamandernet.de
Kapiye Samuel	Namibie	Ministry of Lands and Resettlement	Deputy Director	Tel : +264-61-2852111 Fax : +264-61-231770	skapiye@namibia.com.na
Ndala Eric	Namibie	Ministry of Lands and Resettlement	Director	Tél : +264-61-285-2269 / 61-271-464 Fax : +264-61-248093	endala@mlrr.gov.na

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Pickardt Tanja	Namibie	GTZ	Associate Expert	Tél : +264-61-222447 Fax : +264-61-252458	tanja.pickardt@gtz.de
Steenkamp Johannes G. S.	Namibie	Ministry of Agriculture Water and Forestry	Directurate Extension and Engineering Services : Acting Director	Tél : +264 -61-2087493	extnwdir@iway.na
Behaim Dorith Von	Niger	GTZ, Programme Régional "Lutte Contre la Pauvreté, Tillabéri" (LUCOP-Ti)	Coordinatrice	Tél : +227-722043 / 724548 Fax : +227-732629	dorith.von-behaim@gtz.de
Lossner Michael	Niger	Programme LUCOP (Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri et Tahoua Nord)	Directeur Bureau GTZ Niger, Directeur du Programme LUCOP	Tél : +227-72-25-51 Fax : +227-73-26-29	michael.lossner@gtz.de
Stolz Tobias	Nigeria	Employment-oriented Private Sector Development Programme (EOPSD) / GTZ	BDS Advisor	Tél : +234-9-3149010 Ext. 213 Fax : +234-9-3143910 Ext. 226	tobias.stolz@gtz.de t.stolz@eopsd.net
Laker Kego Carol	Ouganda	PMA Secrétariat MAAIF	Social Development Specialist	Tél : +256-41-252263/4 11-428718 Fax : +256-41-252262	socdev@pma.go.ug
Werth Alexander	Ouganda	Consultant		Tél : +256-78-519225	alexanderwerth@gmx.de
Dieye Cheick Tidiane	Sénégal	ENDA Tiers Monde	Socio-Economiste du Développement	Tél : +221-537-2549 / +221-821-7037	dieye@hotmail.com syspro2@enda.sn

NOM ET PRENOM	PAYS	ORGANISATION	POSITION	TEL N0 / FAX NO	ADRESSES -E-MAIL
Hoshi Hirofumi	Tanzanie	Japon International Cooperation Agency (JICA)	Project Formulation Advisor (Agriculture Sector Programme)	Tél : +255-22-2113727 Fax : +255-22-2112976	Hoshi.Hirofumi@jica.go.jp
Droppelmann Klaus	Zambie	Agricultural Consultative Forum (ACF)	Monitoring and Evaluation	Tél : +260-(0)1-263083 Fax : +260-(0)1-263083	acfs@zamnet.zm klaus@coppernet.zm
Lubasi Petronella	Zambie	GTZ- Support Decentralised Rural Development	Social and Technical Extension Specialist	Tél : + 260/03-220530 / 220522, 220048 / 097563105 Fax : +2603220048	p.lubasi@sdrd.com.zm petronellalubasi@yahoo.co.uk
Nawiko Masiye	Zambie	Agricultural Consultative Forum (ACF)	Programme Officer	Tél : +260-(0)1-280383 Fax : +260-(0)1-280383	acfs@zamnet.zm
Walumba Mwape E. Clement	Zambie	GRZ/MCDSS - Department of Social Welfare	Provincial Social Welfare Officer- South province Zambia	Tél : +260/03-321696 / 095-780373 Fax : +260-3-323880	mwapewalumba@yahoo.com socwel@zamnet.zm

Annexe 5: évaluation

	5	4	3	2	1	Moyen
	Beaucoup	Assez	Plus ou moins	Peu	Très peu	
Logistique						
Information à l'avance	22	30	16	10	10	3,5
Hébergement	49	18	8	3		4,4
Cadre de travail	45	35	3	1	1	4,4
Traduction	29	29	17	2	1	4,1
Déroulement du forum						
Présentation du programme	30	37		17	2	4,1
L'ordre des débats	25	43	16	2		4,1
Q&R	27	48	8	3		4,2
Modération	35	44	9	3		4,2
Durée	23	38	16	8		3,9
Méthodologie du forum						
Présentation	23	43	18	3		4,0
Débats	26	49	15	1		4,1
Q&R	16	45	20	4		3,9
Sortie sur le terrain	33	32	15	1		4,2
Discussion libre	21	41	17	2	2	3,9
Marché ouvert	16	35	16	5		3,9
Cocktail	35	35	13			4,3
Contenu des sessions						
Introduction	20	28	3	7	2	4,0
Programmes agricoles	30	37	9	3	1	4,2
Politiques	12	48	12	8	2	3,7
Accès à la terre	8	47	17	9		3,7
Accès à l'emploi	13	35	28	10	1	3,6
Accès aux capitaux	11	40	19	11		3,6
Accès aux services et aux intrants	11	42	25	8		3,7
Marchés locaux	9	43	24	7		3,7
Politiques du commerce international	13	38	20	4	1	3,8
Conclusion et liaison	24	34	8	8		4,0
Attentes						
Compréhension de la théorie Approche Programme	18	46	13	3		4,0
Obtention des outils pratiques de l'Approche Programme	4	41	32	2	1	3,6
Echange d'expérience en matière d'Approche Programme	27	37	16			4,1
Moyenne générale						4,0

Commentaires des participants

Anglophone Participants:

1. Power Point presentations should be available either electronically to the participants before their presentations
→ we struggled to take notes during the presentations and to listen at the same time
2. now that a website will be available sharing of the presentation papers beforehand would be useful. So that the country forums prepare their case studies for effective discussions
 - a. do not spend very high resources on hotel
3. 4,5 days is very long but good to give time to develop new ideas and get people to know, field trips are necessary to break the routine
 - a. "Death by power point is an actual risk to loose the audience (too much bullet pointing) but how to make it better? → capacity building on presentations
 - b. round table discussion followed by plenary was very good and effective
4. I think it would be nice if the recommendations of the forum could be implemented, evaluated in the host country. So that the forum outcome is realized. Thanks.
5. overall topic was double: access to resources AND Programme Based Approaches:
 - a. majority of the presentations were related with either one of the other topics but not both.
 - b. For the next forum: more factual experiences, less methodology.
6. share information early enough through the web
 - a. more case studies
7. more practitioners and also representatives of farmers who have benefited from PPP.
8. avoid too many connection flights to get to and from host country.
9. some presentations were very long, too much details, they should be more focused.
 - a. Maybe 4,5 days are too long (?)
 - b. I would be very happy to meet some participants from the private sector on the next forum
10. lunch/meals to be part of the program on arrival day and not waiting until conference starts
11. keep it up
12. reduce air condition
13. we need to have more people involved in practical experiences - some presentations were almost theoretical
14. I suggest that countries be represented by team of technical staff as well as political representatives to ensure continuation of dialogue and implementation of forum recommendations.
 - a. More success stories and good practices shared by those countries that have successfully implemented PBA.
 - b. It is important to evaluate how forum has impacted way of doing things in participating countries.
15. presenters made it difficult for the translators by talking fast. Presenters to be told before have about their speed.
 - a. The forum methodology especially discussions at the tables with participants from different countries was appreciated. Please ensure that during the next forum people from the same country do not sit at the same table.
 - b. The field trips were appreciated
 - c. Desiree did an outstanding job as well as the facilitators, presenters and organizers. Keep it up.
16. the participant should have the content of the presentation before the beginning.
 - a. The discussion time is not

- sufficient
- b. Try to invite high authorities to assist and take care of what is done.
- c. The results are very satisfactory
17. have one extra day for excursions to mix participants and have more insight into host country
- a. give more space to open space/open market sessions
18. it could be rotated between the francophone and Anglophone countries in Africa
19. I would suggest that round table sittings should be pre-arranged, so that proper mixing of different nationalities
- a. During the opens and open market interpretation was very poor, especially from French to English.
20. only 3 days; not 8-18.00 presentations
21. could you include beneficiaries in these meetings for first hand information on whether they are benefiting
- a. funding for participants should be clearly defined and payment should be source (country of origin) and realistic.
22. more info on achievements and clear conclusions on experiences being shared
23. the forum should circulate the discussion papers to participants in advance so that considerable preparation can be done
- a. field trips should be more elaborate
- b. consider inviting producers (farmers), private sector and civil society in the meetings
24. invite participants on time (+ 5 months in advance)
- a. invite more presentations from one country
25. the organization was very good. The next Africa Forum should be held in Kenya
26. too sophisticated hotel
27. the way the forum was organized didn't allow to deepen very much certain questions/topics
28. oblige presenters beforehand to report about impact
- a. the open markets was not very efficient
- b. round table discussions are good, but vary the discussion method at times
- c. "Fish bowl" in between?
29. such fora should be discussing results of the programmes
30. conference room was too cold
31. accommodation not applicable 2x

Participants francophones:

1. Excellente présentation de synthèse de Désiré - Bravo !
 - a. Le siteweb est indispensable et très attendu. Le bulletin est une excellente idée. Merci !
2. Les discussions « podiums » sur des sujets controversés pourraient enrichir le forum.
3. Tenir compte la nécessité de faire participer les opérateurs privés.
4. Satisfaction de façon générale.
 - a. Tenir compte de l'emplacement du lieu d'hébergement qui me paraît un peu exotique
 - b. Informer à temps les participants pour une bonne préparation
5. Eviter de loger les participants loin des lieux où ils peuvent :
 - a. facilement trouver des restaurants qui ne nécessitent pas des moyens de transport le soir.
6. Bravo à tous pour vos efforts. Et au plaisir de vous revoir. Merci
7. L'organisation est parfaite, toutes mes félicitation etque le Seigneur vous bénisse
8. Je suis très satisfait de ce forum mais je souhaite que le prochain forum
9. Il faut choisir des personnes ressources capables de mieux documenter les expériences des pays pour éviter des frustrations par rapport à certaines thématiques.
 - a. On a besoin d'un cadre comme celui de l'hôtel Sofitel 2000 pour mettre les participants dans les meilleures conditions de travail.
 - b. On peut utiliser la moitié des frais d'hôtel pour faire participer d'autres personnes. Surtout que nous sommes venus discuter du problème de la « REDUCTION DE LA PAUVRETE ».
10. Les participant locaux ont été formés 48 heures avant l'ouverture des travaux du forum. Cela n'est pas juste car ça limite la participation poussée de ces derniers.
11. Je souhaite que les organisateurs se penchent maintenant sur les actions concrètes à mener pour réaliser les attentes des producteurs qui attendent beaucoup de ces rencontres.
12. Peu d'informations pour pouvoir se préparer
 - a. bien structurés, un peu longues, rôle des tables rondes pas assez claire
 - b. Conclusions par étape manquaient
 - c. Thèmes cruciaux bien choisis, manque de conclusions pertinentes
13. Parler des moyens et des engagements à prendre pour la réduction de la pauvreté : distribution des richesses, équité des chances, le pouvoir des élites, les inégalités...
14. Le problème de traduction ne m'a permis de bien apprécier les thèmes développés qui sont très intéressants.
15. Pour les participants nationaux, prendre en charge leurs déplacements (carburant) vu la longueur du forum.
16. Faire ressortir le lien entre la présentation et le thème global du forum
 - a. je n'étais pas du tout à l'aise avec le fait de loger le forum dans un hôtel dont la chambre coûte 110 Euros et parler en même temps d'éradication de la pauvreté. Je trouve que cela est cynique.
17. Voir la prise en charge de tous les participants.
18. Faire participer beaucoup plus le secteur privé
19. Dans la fiche d'invitation certaines modalités étaient prévues (prise en charge). Mais dans la réalité, ces engagements n'ont pas été respectés (prise en charge des résidents de Ouagadougou, ne serait-ce que le carburant pour leur déplacement).
20. J'ai trouvé qu'il y en a trop d'.....a qui n'a pas permis de mener es échanges plus.....
21. Le problème de langue se pose lors des exposés. La traduction n'est pas parfaite et il y a des déperditions. Les documents doivent être traduits en français pour permettre une meilleure participation.
 - a. Dans le site web, prévoir des traductions des différents thèmes en français pour permettre une meilleure exploitation de ce site.

22. Les thèmes sont bien préparés et bien présentés

- a. Il fallait aussi très bien montrer l'enchaînement logique des différents thèmes.
- b. Servir aux participants du thé ou du café au déjeuner et lors des pauses dans l'après-midi.
- c. Bien organiser la visite des sites.

23. Faire attention à la qualité des et au.....

24. Réduire le nombre de présentations pour avoir plus de temps pour les discussions

25. Pour un forum africain, impliquer plus de participants africains dans l'organisation

- a. A quoi vont servir les états émergés par les nationaux alors qu'ils n'ont rien perçu ???

26. Faire en sorte que plus de pays africains participent au forum africain : pays d'Afrique du Nord, d'Afrique Centrale et de l'Est

a. Prendre en charge les participants nationaux des pays organisateurs.

27. Dans les discussions, les orienter vers la question, à savoir l'importance de la présentation pour les approches programmes.

- a. Limiter la durée des présentations, par exemple en limitant le numéro de diapo à 15
- b. Un programme un peu moins chargé serait bien

c. Une très bonne organisation.

Merci beaucoup!

28. Certains exposés n'avaient pas de lien perceptible avec le thème. Il serait bon de faire des présentations avant le forum.

29. Merci !

30. Peut-être que c'est long, 4 ou 5 jours.

Il faudrait aussi prendre en compte le niveau régional, en plus des niveaux national et international, notamment en matière d'accès aux marchés.

32. Avoir par email le programme et si possible les présentations.

- a. Avoir des présentations plus pertinentes par rapport au thème du forum.

33. Concernant la table ronde, je vous conseille de prendre en considération le problème de langues : personnes anglophones et francophones

34. Bien expliquer le thème général dans les invitations.

a. si possible, organiser des forums nationaux de préparation du forum africain

35. Pour le prochain forum, je souhaite qu'il y ait moins de présentations pour permettre de débattre des sujets de poser et plus de questions.